



Le Quartier Latin



Journal bi-hebdomadaire de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTREAL, 9 MARS 1961

VOLUME XLIII — NUMÉRO 43

UN PRÉSIDENT D'AVANT-GARDE

L'A.G.E.U.M. PRÉSENTE «LA CRUCHE CASSÉE»

Les 16, 17 et 18 mars, les Ateliers de Théâtre de l'Université de Montréal présenteront au théâtre Gesu "La Cruche Cassée", farce d'Henrich Von Kleist. Et quelques jours plus tard, l'Atelier Universitaire présentera la pièce au Festival régional d'Art dramatique à St-Jean.

L'action de "La Cruche Cassée" se passe à Huisum, petit village de Hollande, dans un tribunal... C'est jour d'audience. Le greffier, Lumière, entre dans la salle avant l'arrivée des plaignants. Il demeure interloqué: Le juge, Adam, est assis, en train de bander son pied gauche qui est déformé; il porte deux blessures à la tête et a une joue écorchée. Voilà dit-il, je suis tombé sur le plancher et je me suis battu avec le poêle. Lumière lui annonce alors la venue du conseiller Walter qui fait une tournée d'inspection dans les tribunaux de la région. Le juge s'énerve, craignant le pire; mais le conseiller Walter arrive et le prie d'ouvrir l'audience.

La première plaignante est Dame Marthe. Elle accuse Ruprecht, le fiancé de sa fille Ève, d'avoir cassé sa cruche. Je suis entrée dans la chambre, dit-elle, et il était là, gesticulant, bêlant, et la cruche était sur le plancher, en morceaux. Aussitôt qu'elle a terminé sa version de l'affaire, le juge Adam déclare qu'il n'est pas besoin d'aller plus loin, que

le coupable est sûrement Ruprecht. Cette façon cavalière de procéder déplaît au conseiller Walter qui demande l'audition du témoin Ruprecht.

La version de celui-ci est différente de celle de Dame Marthe: Il a surpris Ève avec un homme qu'il croit être le cordonnier, Leberecht; la cruche est tombée de la fenêtre quand il a défoncé la porte de la chambre; poursuivant alors le scélérat, il a réussi à lui asséner deux coups de loquet de porte sur la tête.

Bon! le coupable, c'est Leberecht, clame Adam. Pas si vite, monsieur le juge, dit le conseiller Walter, entendons d'abord Ève. Mais Ève ne veut pas parler. Lumière va chercher Dame Brigitte. Il revient avec elle, et une perruque trouvée dans l'escalier de Dame Marthe que le juge reconnaît comme étant la sienne. Dame Brigitte rapporte avoir vu une espèce de diable, geignant, puant, sortir de chez Dame Marthe. Ce diable étrange avait un pied d'homme et un pied de cheval; ses traces conduisaient chez monsieur le juge.

Les coups de loquets de Ruprecht et les blessures du juge, le pied-bot de celui-ci et le pied de cheval, la perruque trouvée dans l'escalier, tout cela compose un dossier que vient compléter l'aveu d'Ève elle-même. Le vrai coupable, c'est le juge.

Dans quelque temps ce sera les élections aux différents postes de l'exécutif de l'AGEUM. Dans quelque temps débutera la campagne électorale: les affiches, les discours, les poignées de mains, les sourires sympathiques. Actuellement nous en sommes encore aux caucus, aux calculs, aux grandes manoeuvres.

Il est bon de se demander avant que ne commence le carnaval, alors que la tapageuse publicité ne nous a pas encore rendus sourds et que la raison peut se faire entendre, il est bon de se demander ce que nous devons exiger de ceux qui solliciteront nos suffrages.

Établissons en partant que l'AGEUM est un organisme sérieux, indépendant, mû par le seul intérêt de ses membres en autant qu'il n'est pas opposé au bien commun de la nation. Cette proposition se passe de démonstration, la nier revient à nier la nécessité de l'AGEUM, et nier la nécessité d'une association c'est la nier elle-même. Donc, si non convaincu de cette proposition, s'abstenir, c'est-à-dire ne pas poser sa candidature, ne pas voter. Et de là nous pouvons conclure que les candidats à un poste quelconque à l'exécutif devront être sérieux, indépendants, mûs par le seul intérêt des membres de l'Association.

Il est évident que nonobstant le fait que les quatre membres de l'Exécutif sont tous élus au vote universel, c'est le président qui a le plus de prestige, qui attire surtout l'attention, qui a la plus grande valeur représentative et qui en définitive est le plus apte à imprimer vie et orientation à l'AGEUM. Sans pour autant diminuer l'importance des autres membres de l'exécutif, examinons les qualités ou si vous préférez les défauts que ne devra pas avoir le futur président, toute référence à cette année étant superflue et malhonnête parce qu'hors de propos.

Selon nous le président de l'AGEUM ne doit pas souffrir de conservatisme chronique en ce sens qu'il doit être éveillé aux idées nouvelles et porter ses efforts plutôt vers l'ave-

nir que vers un passé qui est justement dépassé. Une association comme la nôtre doit être progressive, tendre à l'avant-garde, ou elle n'est d'aucune utilité tant pour ses membres que pour la nation tant il est vrai que dans une collectivité le renouveau, l'idéalisme, les efforts d'édification d'une société plus à la mesure de l'homme, la vie en un mot, doit venir d'abord des éléments jeunes, dont l'amour du monde, la foi en un monde meilleur, ont été moins ébranlés par l'existence. Le président que nous élirons devra donc être jeune, non pas selon l'âge, mais selon le coeur, l'esprit. Le temps, les expériences, la crèche tendre, ne devront pas l'avoir trop corrompu.

Il ne faudra pas pour autant qu'il soit demeuré à l'âge des grands jeux, des prises de foulards, des coups à la Zorro. Jeune d'esprit n'est pas synonyme d'immaturité, d'infantilisme, mais de l'aptitude à soumettre un idéal à une raison libre, un dynamisme à des idées vivantes, ouvertes à l'avenir.

Le futur président doit donc avoir un programme, un programme qui reflète les besoins des étudiants et les caractéristiques propres à des jeunes non-sclérosés et qui sont capables de lutter pour un ordre nouveau, pour la justice sociale; un programme qui exige beaucoup de courage, de ténacité et d'efforts de sa part et de celle des étudiants. Il est facile de promettre du pain et des jeux et de réaliser semblable promesse, mais cela est nocif et ne peut conduire qu'à la mort de l'association et à un pourrissement de ses membres.

Le futur président, est-il utile de l'écrire, devra avant tout avoir en vue le bien général non les privilèges, la gloire, ou le capital politique que son poste pourra lui procurer. Son but premier ne devra pas être de se servir de ses fonctions à la manière d'un tremplin. Cela peut arriver de soi, cela ne doit pas être avant tout recherché.

Nous élirons un président à l'AGEUM.

Jacques Guay

AVIS DE MISE EN NOMINATION

Il y aura mise en nomination pour l'élection des officiers généraux de l'AGEUM pour le terme 1961-62

LUNDI le 13 MARS 1961 de 11 hres a.m. à 2 hres p.m. au local 312, au 3ième étage du Centre Social pour les

postes suivants:

- président
- vice-président intérieur
- vice-président extérieur
- secrétaire.

L'UNION NATIONALE SUR LE CAMPUS

Lundi soir, le 6 mars, au salon des Professeurs du Centre Social de l'Université de Montréal, était officiellement constituée l'Association de la Jeunesse de l'Union Nationale de l'Université de Montréal. Les étudiants dont l'association compte actuellement quelque cent cinquante membres de toutes les facultés du campus universitaire, répondent ainsi à l'appel lancé au cours des derniers mois par le chef du parti de l'Union Nationale l'Honorable Antonio Talbot, C.R. Le but de cette association est de participer à la revalorisation

tant des principes que des cadres de l'Union Nationale.

Des élections furent tenues pour choisir l'exécutif de l'association naissante. Pierre Bouchard, un étudiant de troisième année à la faculté de Droit, en fut élu président à l'unanimité, les autres candidats se désistant en sa faveur. Une motion de félicitations et de remerciements fut unanimement votée par l'assemblée à l'adresse de Michel Latraverse, un étudiant en Droit troisième année, qui est l'initiateur et l'organisateur

de cette nouvelle cellule de l'Union Nationale.

Messieurs les députés de Missisquoi et de Montréal-Laurier, les Honorables Jean-Jacques Bertrand et Gérard Thibault rehaussaient de leur présence cette première réunion officielle, et au cours d'un coquetel qui suivit, ils exhortèrent les étudiants à accroître leur action politique et à faire valoir leurs points de vue au sein de l'Union Nationale parti qui, ils n'en doivent pas douter, saura les entendre.

(Communiqué)

L'INDÉPENDANCE POLITIQUE DU QUÉBEC

ABERRATION OU ÉVOLUTION NÉCESSAIRE ?

M. ANDRÉ LAURENDEAU RÉPOND

Nous continuons nos investigations sur ce thème en vous livrant le témoignage de M. André Laurendeau. Il serait superflu de nous étendre sur la présentation d'une personnalité aussi connue. Soulignons simplement que M. Laurendeau a participé très activement à l'évolution du Canada français depuis une trentaine d'années. Les événements auxquels il a été mêlé l'ont amené d'une option séparatiste à une solution moins radicale. C'est cette vue qu'il nous expose au cours de cette interview.

Laurent Bégin

Que pensez-vous de l'indépendance politique pour le Québec ?

Le séparatisme ne me semble ni une aberration ni une évolution nécessaire. Il m'apparaît plutôt comme un alibi, une exaspération née des conditions qui nous sont faites. C'est là un mouvement naturel aux fonctionnaires d'Ottawa plus qu'aux citoyens vivant dans le Québec. Ces êtres se sentent rejetés en tant que Canadiens français. La majorité accepte servilement cette situation qui leur est faite mais un certain groupe s'en révolte. Se sentant niés, il nient.

Ces réactions sont normales. Mais il n'est pas possible de tirer une politique de l'exaspération.

Lorsque j'étais plus jeune je voyais l'indépendance totalement désirable, en accord parfait avec le principe des nationalités. Devant les désordres survenus en Europe, cependant, j'ai commencé à entretenir des doutes sur ce principe. Dans des territoires de chassés-croisés de nations il s'en suit des désordres politiques.

Je suis maintenant plus près de l'idée, convaincu que le séparatisme n'est pas possible.

L'indépendance va-t-elle dans le sens de notre évolution ?

On peut dire que oui. Depuis les différents régimes qui nous

ont gouvernés depuis la conquête, nous avons cheminé vers une plus grande liberté politique. C'est là cependant une réponse théorique. Car dans notre cadre elle est impossible.

La thèse de l'indépendance est facile à défendre en théorie. Mais il est difficile en pratique de saisir les objections, ce qui implique une plus longue opération, plus de mûrissement, c'est-à-dire du réalisme.

L'exemple des pays africains ne constituent pas une preuve. On peut citer quarante, cinquante exemples. Il y avait là des éléments qui n'existent pas ici, comme les différences de race, de couleur et qui ont influé.

Je ne suis pas convaincu par quels arguments politiques on va convaincre les dirigeants du Canada de le pakistanser. On parle du Katanga. Il avait plus de chance de devenir indépendant dans la situation existante que dans un pays où l'état de choses existe depuis cent ans.

Existe-t-il une nation canadienne-française ?

Oui. On pourrait faire bien des développements, mais en gros on peut répondre oui, tout simplement.

Notre situation économique constitue-t-elle un obstacle à l'indépendance ?

Oui et aussi notre niveau de vie. Il n'y a pas seulement notre faiblesse, mais notre peu de force, notre habitude à un niveau de vie qui ne dépend pas de nous. Il faudrait une crise aiguë pour que nous acceptions une diminution substantielle de ce niveau de vie, ce qui ne manquerait pas de se produire advenant l'indépendance.

Or les Canadiens français sont malgré tout réalistes. Rappelons simplement le cas de l'élection de M. Diefenbaker en 1958. Sentant le courant en faveur de ce dernier, Québec a voté en bloc du côté conservateur afin de se le rendre favorable. C'est là une attitude un peu méprisante, peut-être, mais qui dénote notre habitude de peuple pauvre.

Il est impossible de galvaniser les gens au point de leur faire avaler ce sacrifice sauf en provoquant chez eux un fanatisme. Ce qui serait plus néfaste.

Quel rôle attribuez-vous à l'État ?

Un rôle très important. Moins alléchant que l'utopie séparatiste mais plus concret. Au lieu de projeter des énergies vers un but non réalisable, on doit tâcher de lui faire réaliser tout ce qui est en son pouvoir. Je pense au problème économique, au problème de l'éducation et à celui de ses fonctionnaires qui constituent son armature. Ce sont là des domaines où nous pouvons agir et qui, s'ils sont moins attrayants que le séparatisme, n'en sont pas moins très importants. Il y a des tas de choses à faire actuellement, même si elles n'ont pas ce relief bouillant.

Je comprends par contre qu'on soit séparatiste à vingt ans. Mais je m'inquiète quand on l'est à trente-cinq ans. À un certain âge si on n'a pas une certaine réserve d'absolu, on risque de devenir abruti.

Le nationalisme canadien-français est-il compatible avec l'internationalisme ?

J'en suis bien convaincu. On constate même chez le Canadien français le passage direct du nationalisme canadien-français à l'internationalisme, sans passer par la transition du canadianisme.

Cette attitude est tout-à-fait possible pour un séparatiste. S'il s'agit d'un nationalisme chauvin, fermé et enfermant, il ne pourra y atteindre. Mais s'il est ouvert il n'y a aucune difficulté.

Quelles seraient les conséquences de l'indépendance politique du Québec sur le plan international ?

Une voix à l'O.N.U., à supposer que nous puissions l'obtenir. Mais reprenons ici l'idée d'un Canada pakistansé. La seule hypothèse pour que les Canadiens anglais acceptent serait de nous jeter dans les bras des États-Unis, ce qui reviendrait à nous livrer davantage à l'influence américaine. Nous augmenterions par là le danger d'américanisation.

Pour l'éviter nous avons besoin du Canada comme le Canada a besoin de nous.

Comment expliquez-vous la réapparition périodique de mouvements nationalistes au Canada français ?

Parce que nous sommes une nation. C'est la conscience d'une menace qui éveille les sentiments. Ceci témoigne qu'il existe de la vie dans notre milieu et ces mouvements se produisent parce qu'ils la sentent menacée.

TRIBUNE LIBRE

RÉFLEXIONS SUR LA MATURITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE

Il est difficile d'écrire sur ce qui n'existe pas. D'autant plus difficile que le courage de ses idées risque de soulever les sempiternelles protestations nationalistes d'intellectuels, noyés dans une révolte d'eunuques insatisfaits, qui se paient de maux imaginaires pour réclamer une sanification du milieu canadien-français. La froussardise et la lâcheté des pseudo-révolutionnaires québécois savent bien se terrer derrière l'apparat du martyre collectif !

L'inefficacité d'une collectivité qui se sait menacée et qui envisage un bouleversement de cadres réside beaucoup plus dans la non-exigence d'une pensée liant cette collectivité à un même idéal que dans une frustration de ses libertés. La liberté est totale et ne se réclame jamais, quand il s'agit du bien commun, du droit à l'erreur qui est *ex natura* un droit de l'individu.

L'échec des militants nationalistes actuels, c'est de réclamer leur propre émancipation au nom d'une révolte mal définie, alors qu'il s'agit de protéger un peuple tout entier entraîné dangereusement sur la pente d'une dénationalisation latente de ses valeurs nationales, de son caractère, de son âme...

Si l'individu du Québec sent peser en lui un profond sentiment d'apathie, c'est qu'il ne reconnaît plus le visage de son terroir. Il ne retrouve plus au niveau du collectif une pensée qui pourrait légitimer et orienter son action individuelle. Il a les réactions d'un prisonnier de ghetto parce qu'il a lui-même barbelé son esprit d'éléments défensifs contre des mythes qu'il a voulu des réalités. Il est devenu étranger dans son propre pays...

Le péril est encore moins dans une autorité autocratique qui paralyserait son action que dans un manque de

réalisme quant aux valeurs qu'il s'acharne à défendre inhabilement. Valeurs inassumables tant qu'elles seront défendues par les piètres armes du scandale exploité ou de la révolte enfantine du désespéré.

Oh ! je comprends cette légitime et normale réaction de générations qui ont été trompées par un enseignement fallacieux de leur Histoire, lassées d'une religion de catéchumènes béats. Je sais qu'il y a eu, là aussi, manque de réalisme et peut-être volonté consciente d'une politique de sérail. Qu'on les ait rendues sceptiques de la vérité historique ou religieuse: cela importe peu. Qu'on les ait fait douter: voilà un résultat qui est tombé à rebours à leur avantage. Le doute était déjà la recherche de leur vérité: désastreusement, il s'est mué en révolte stérile contre ceux qui les avaient taillées de leurs mains. J'ai trop en moi cet amour de la justice que m'a enseigné la vie pour figurer dans les rangs des imbéciles qui crient "tuerie à la prétraille", malgré l'anémie de ma foi, il y a des prêtres que j'ai aimés. Et cet amour-là m'empêche d'haïr les autres...

L'individu qui se dit victime des curés a une réaction d'adolescent. L'homme engagé n'est jamais victime de rien. Les intellectuels canadiens-français houspillant contre la tyrannie des clercs, clament leur propre immaturité. Ils n'ont pas compris, ces grands enfants de l'esprit, qu'assumer leurs libertés était les mieux défendre. Ils ont préféré le recul d'une défensive belliqueuse et leurs forces s'éparpillaient autant que leur secte comptait d'individus. Ce qui a contribué à créer chez nous une caste de solitaires révoltés, une civilisation d'individus désespérés.

Jean-Marie Barrette,
Lettres

LE QUARTIER LATIN

journal bi-hebdomadaire de

l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

Membre de la Presse Universitaire Canadienne
et de la Corporation des Eschollers Griffonneurs

Directeur: Jacques GUAY

Assistant-directeur: Christiane VERDON

Rédacteurs en chef: Laurent BEGIN et André PINSONNEAULT
Chef des nouvelles: Serge GRENIER

Comité éditorial: Bruno MELOCHE, Pierre MARTIN, Louis BERNARD,
Yves PAPILLON, Raymond AMYOT, Luc DANSEREAU, Michel PELLETIER

Chargés de chroniques: François LACASSE (Travail),
Denis GAGNON, (Internationale), Gilbert MARION (Peinture)
Jean-Pierre LEFEBVRE (Cinéma)

Rédacteurs: Thomas SOMCZYNSKY, Bruno VERDON,
Anne-Marie DANSEREAU, Michel GOUAULT, Robert REEVES.

Pages artistiques: Stéphane VENNE (responsable), Louis ST-PIERRE,
André FRAPPIER, Henri ABRAN, Alice PEETERS

Correspondant agémique: Jacques THEORET

Photographes: Pierre ASSELIN, Daniel FORTHOMME

Publicité: Georges Lefebvre — RE. 7-6561

Abonnement pour l'année universitaire: \$3.00

C.P. 6128 — Local 707 — RE. 8-9616

2222, ave Maplewood, Montréal 26.

Imprimé par LA PATRIE — 180 est, rue Ste-Catherine — Montréal

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa.



Tentative de viol à main armée...



L'ABOLITION DE LA TAXE SUR LES SPECTACLES

Montréal — Le conseil exécutif de la Fédération des travailleurs du Québec, qui représente 235,000 syndiqués de cette province, a décidé de demander au gouvernement provincial l'abolition de la taxe sur les spectacles de théâtre. La centrale syndicale considère en effet que le théâtre canadien a besoin d'une assistance financière pour se développer.

La FTQ se propose également de demander aux autorités provinciales d'instituer un régime de subventions statutaires aux spectacles de théâtre, mais à la con-

dition expresse que l'argent serve à promouvoir le théâtre canadien.

Étant donné que le théâtre est formé de deux parties bien distinctes mais homogènes, soit le directeur de théâtre et les comédiens, les travailleurs du Québec exigent d'autre part que l'administration de ces subsides soit contrôlée par les représentants des directeurs de théâtre et par l'Union des artistes, qui représente les comédiens. Ce dernier syndicat est affilié à la FTQ.

LA F.T.Q. AFFIRME LES DROITS DU FRANÇAIS

MONTRÉAL. — Le Conseil exécutif de la Fédération des travailleurs du Québec a adopté, au cours d'une réunion régulière dans la métropole, diverses résolutions proclamant les droits de la langue française. C'est ainsi que la centrale syndicale demande au gouvernement provincial de faire adopter une loi obligeant toutes les municipalités et villes à rédiger tous leurs règlements et documents officiels en français et en anglais.

En outre, la FTQ, qui représente 235,000 syndiqués du Québec, a décidé d'inviter ses affiliés à exiger, au cours des négociations collectives, l'usage de celle des deux langues officielles qui est parlée par la majorité des membres du syndicat local. En outre, la centrale demande aux autorités provinciales d'amender la loi des relations ouvrières de manière qu'à l'avenir, le texte français des conventions collec-

tives soit considéré comme le texte officiel devant être déposé à la Commission de relations ouvrières.

De plus, la Fédération entend exiger du Congrès du travail du Canada que l'interprétation simultanée soit mise à la disposition de tous les délégués aux prochains congrès du CTC, afin que chacun puisse s'exprimer dans sa propre langue et être compris de tous. Le CTC a déjà l'interprétation simultanée à ses congrès, mais il semble qu'on y manque d'écouteurs.

La FTQ a félicité le CTC d'avoir récemment nommé un agent des relations extérieures de langue française. Le Conseil exécutif a enfin demandé à la centrale nationale que les documents publiés dans les deux langues, le soient simultanément. On semble déplorer un écart entre les dates de publication.

KID UNTEL

ouvre ta bourse,
partage

avec plus malheureux
que toi.

Fédération des Oeuvres de Charité
canadiennes-françaises

POUR UNE REVUE UNIVERSITAIRE

L'université, dans les buts fondamentaux qu'elle poursuit, doit aboutir à la création intellectuelle, à l'élaboration d'idées nouvelles dans tous les domaines. Les fruits qu'elle porte doivent être ordonnés à la société pour laquelle elle existe. Or, lorsque l'on a considéré les besoins de cette société et lorsqu'on s'est disposé à prendre les moyens pour y remédier, ce sont les besoins immédiats d'ordre particulier et spécialisé et non les besoins fondamentaux qui sont d'ordre organique et interactif que l'on a remarqués.

Les cadres actuels de l'université, académiquement parlant, forment des spécialistes mais non pas nécessairement des hommes complets alors que notre société a beaucoup plus besoin d'équilibre que de nouvelles découvertes techniques. Il est quelque peu monstrueux de comparer l'avancement de notre monde technique à celui des sciences sociales par exemple.

À l'Université de Montréal, non seulement il n'existe pas de cadres académiques pour former des hommes complets tels que compris par un Alexis Carrel, mais on remarque aussi l'absence d'organisme permanent sérieux par lequel une pensée nouvelle et complète sur des problèmes qui nous touchent de près en tant que société puisse être élaborée. Il n'existe pas, d'autre part, et ceci est une conséquence de la première constatation, d'organisme de publication permettant la diffusion d'idées sur des problèmes fondamentaux. Il y a bien le "Quartier Latin", mais c'est un journal et non une revue et son rôle en tant que journal est essentiel.

Devant cette situation, l'initiative doit partir des étudiants, plus particulièrement de l'AGEUM, non pas pour former des hommes complets (expression plutôt pédante), mais pour intéresser la majorité à des questions auxquelles personne d'entre nous ne devrait être étranger.

LA REVUE UNIVERSITAIRE

Une première solution se pose; on en parle depuis longtemps: des Presses Universitaires. Cette solution adoptée par un grand nombre d'universités peut sembler utopique chez nous dans les conditions présentes. C'est la solution idéale cependant, celle vers laquelle nous devons tendre et dans cette perspective, nous croyons qu'une revue universitaire mensuelle serait une solution intermédiaire, une étape.

Pour réaliser une revue universitaire, ce qui est nécessaire avant tout c'est de bâtir une équipe de penseurs qui ont en commun l'intelligence, l'envergure de pensée et la culture. De ces gens qui ont quelque chose à dire et qui ne peuvent l'exprimer, il s'en trouve à l'Université. Cette équipe pourrait se recruter dans le plus grand nombre de facultés et la présence d'un certain nombre de professeurs y serait appréciée.

Plusieurs formules sont susceptibles d'être adoptées. On pourrait par exemple adopter le genre "tribune libre" où, dans chaque numéro mensuel, il y a un thème, un problème à discuter et où chacun, dans son optique propre, apporte sa réponse. Je pense en ce moment au numéro du "Quartier Latin" publié il y a

quelques semaines portant sur l'architecture. Une autre formule serait de laisser toute initiative aux membres de l'équipe dans le choix du sujet à traiter. Mais ce qui est important pour le moment c'est de prendre conscience de la nécessité et de l'urgence d'une telle revue et ce, pour trois raisons fondamentales: 1) notre société souffre de certains maux auxquels les universitaires ne peuvent être étrangers; 2) nos problèmes doivent être étudiés à fond, et non pas seulement dans le cadre d'un éditorial; 3) il y a à l'Université de jeunes intellectuels de valeur auxquels nous devons donner la chance de s'exprimer. Disons que le but fondamental de cette revue serait de ramener chacun des problèmes de notre société dans sa perspective la plus exacte et, conjointement, de raccorder nos diverses disciplines universitaires à une échelle de valeurs sociales, contrebalçant ainsi la mentalité académique de l'Université qui est dangereusement de l'ordre de la spécialisation.

Des problèmes financiers peuvent se poser. Nous croyons qu'ils ne sont pas insolubles et que l'AGEUM pourrait s'en charger. De plus, cette revue pourrait être vendue dans d'autres universités ainsi que dans les collèges si sa valeur justifie une telle diffusion. Ainsi, la fonction de l'Université serait, croyons-nous, remplie plus totalement et son influence, dépassant les cadres de notre campus, serait plus digne de son titre.

Réal Pelletier,
Institut d'Histoire

AMÉRIQUE CENTRALE, UN VOLCAN ACTIF!

Les six pays d'Amérique centrale font actuellement face à une crise de conscience. On a vu naître dans une très courte période un grand mouvement de libération, mouvement que les gouvernements essayent d'anéantir par les moyens les plus cruels et les plus tyranniques.

Voici quelques faits qui peuvent aider à comprendre la situation.

À Panama, 5,000 employés des plantations de bananes font la grève contre les misérables conditions de vie que leur impose la United Fruit.

À Costa Rica, le parti politique au pouvoir est complètement débordé, surtout depuis qu'on a publié que le président Echandi a ordonné la torture des prisonniers. Il a voulu traduire le journal "Prensa libre" devant les tribunaux parce que ce journal défendait quelqu'un qui aurait été injustement accusé de posséder des documents "communistes". . . La plupart des autres journaux ont appuyé la "Prensa libre".

Ajoutons que des militaires sous la pression de l'opinion publique ont dû être arrêtés. . . Une vraie pagaille.

Au Nicaragua, l'appui de la Marine américaine a fait pencher la balance en faveur de Somoza.

Au Honduras, les dernières élections municipales seraient d'une démocratie plus que douteuse. On comprendra la signification de ce fait si on a à l'esprit l'importance de la capitale dans tous ces pays. De plus une entente Honduras-Guatemala sur les réfugiés révolutionnaires serait peut-être la goutte d'eau qui ferait déborder le vase.

Au Salvador, la révolution semble inévitable.

Au Guatemala, il n'est pas nécessaire de parler de la pratique de la torture! D'autre part, 14,000 hommes armés et l'aviation sont les facteurs de la défaite du mouvement révolutionnaire mais la guerrilla continue.

Par dessus tout, l'intervention en Amérique centrale des U.S. Marine Corps.

Nous n'envisageons pas de parler ici de l'Amérique du Sud mais rappelons que là aussi la situation est bouillonnante. Ainsi la police est contre les ouvriers chiliens en grève et il y a eu des morts à différentes reprises. Le Brésil et l'Argentine ont vu aussi depuis peu de grandes manifestations ouvrières. La situation est tendue au Paraguay, en Bolivie et au Venezuela.

Louise des Trois-Maisons



POSITIONS D'ÉTÉ FRONTIER COLLEGE

Les étudiants intéressés à rencontrer les représentants de FRONTIER COLLEGE doivent se présenter à la chambre 705 du Centre Social, mardi le 14 mars entre 1 h. p.m. et 5 h. p.m. Les entrevues seront organisées par M. Venne, Chambre 708, pour le bureau de placement.

TRIBUNE LIBRE

Sur l'air de

«ONZE TÊTES SAUTENT À GRASSET»

M. Michel Jacques,

Votre lettre dans le "Quartier Latin" du 2 mars m'a vivement intéressé. Au début, je vous ai pris pour un "toqué", je suis graduellement venu à de meilleurs sentiments: je vous crois très sincère, sincèrement indigné, mais un peu emballé et aveugle. Permettez!... Je ne suis pas prêt à souscrire à toutes vos affirmations, surtout que je ne connais rien d'autre des faits que ce que vous me rapportez et interprétez. Si vous permettez, je vais repasser votre lettre en vous donnant mes impressions. Je m'excuse d'être long, peut-être aussi long que votre lettre. Si je cite longuement, c'est pour que nos amis communs, les lecteurs, comprennent plus facilement. Je m'excuse d'avance si je déforme votre pensée: je connais la "tactique de défense". Vous aussi d'ailleurs puisque vous la servez aux autorités du Grasset.

Il s'agit plutôt là d'un combat à finir entre le directeur de ce journal lui-même et quelques représentants du clergé... Combat... disons... acharné... contre certaines "robes noires".

Je trouve que vous faites au directeur du "Quartier Latin" à la fois trop d'honneur et trop peu. Vous donnez à sa polémique une allure de drame épique, sans vous apercevoir que vous lui attribuez un "parti-pris" qui ressemble peu à de la sincérité. Et ces "robes noires" nous ramènent à une civilisation à laquelle vous l'associez par le fait même. Vraiment j'apprécie Guay plus que cela!

"Certaines attitudes cléricales soulevées par Jacques Guay ont attiré notre attention et, dès lors, plusieurs points d'interrogation se sont posés à notre esprit.

Mes compliments, Monsieur Jacques, d'avoir accédé à cette prise de conscience. Pour ma part je n'ai pas attendu les articles, parfois très intéressants de Guay, pour voir la situation. Mais encore ne faut-il pas en rester aux "points d'interrogation"; il faut chercher à comprendre les opinions et les attitudes et à trouver une solution d'hommes.

Amis lecteurs, vous serez selon votre caractère, et vos conceptions, vous serez disions-nous indignés, amorphes, écoeurés, fiers ou neutres!

Franchement je n'ai pas trouvé une étiquette qui m'allât bien. Je crois que c'est "inquiet" qui me va: inquiet et curieux d'en connaître davantage. Vous savez, devant tout article de presse, surtout quand on n'y expose qu'un aspect du problème et que l'auteur semble lui-même ému, je suis un peu sur la réserve.

... Il pères de famille étaient "tout simplement" avertis de l'exclusion de leurs fils. Et ensuite? me direz-vous... ensuite? C'est tout... voilà... Mais comment? sans avertissement préalable? comme ça, tout simplement? Eh oui, comme cela... "tout simplement".

Monsieur Jacques, j'admets que souvent les autorités d'un collège se doivent d'avertir les parents. Encore que j'ignore si, dans ce cas-ci, les parents n'ont pas été avertis de la conduite de leurs fils, quoique l'un d'eux affirme la négative. Je ne dis pas avertis du renvoi. Peut-on vraiment avertir d'un renvoi? Mais dans les bulletins antérieurs il y a peut-être une appréciation de la conduite des élèves? Et puis, s'il y avait eu en octobre ou novembre, une réunion parents-professeurs et que ces parents ne s'y soient pas rendus... hein!

Cela dit, je ne vois pas qu'il y ait tant d'incongruité à renvoyer un élève sans avertissement préalable dans des cas graves. Le cas était-il grave? vous affirmez que non. Moi, je ne le sais pas encore. Je poursuis votre lettre.

Mais, amis lecteurs, vous savez fort bien que notre "élite noire" a toujours de bonnes raisons même si elle ne s'appuie pas toujours sur des paroles d'Évangile...

Non, je ne le savais pas! Je tiens pour acquit que parfois les prêtres n'ont pas de bonnes raisons, que d'autres fois ils en ont, et que toujours il est difficile de savoir si les raisons sont bonnes ou mauvaises. Surtout, dans un domaine où l'Évangile a peu à voir, j'entends directement. Attendez-vous de l'Évangile un code de pédagogie? Des prêtres sont des hommes, non? et nous. Quant à l'élite noire! je me demande de quelle couleur je suis moi, car je me crois de l'élite vous savez. Rouge peut-être? Rouge

de charité: Rouge de sympathie et d'ouverture d'esprit qui sont les premiers degrés de la Charité... Et vous?

Venons-en aux causes du renvoi. Vous nous en donnez trois. Tout d'abord le COPIAGE. J'admets comme vous qu'il faut que le copiage soit prouvé. Mais comment le prouver par exemple quand, à la séance même de l'examen, un étudiant chuchotte à un autre. Pour la gravité du copiage, c'est encore difficile à apprécier: ce n'est pas un crime, bien sûr, mais c'est sûrement une injustice, et parfois une injustice criante. Serait-ce parce qu'on ne l'a pas assez compris, que même à l'Université le copiage est une plaie. Rien que pour ce que j'ai constaté de mes yeux et oreilles, j'en suis écoeuré. Dois-je dénoncer? — Il faudrait que je vous parle de mon cas de conscience.

Deuxième cause de renvoi, MAUVAISE CONDUITE.

Vous connaissez sans doute... ces mille petites fredaines sans malice et révélatrices d'un esprit sain dans un corps sain et rempli de... "pep"!

Non vraiment, je n'y suis pas. Et je vous trouve naïf de croire qu'il ne puisse pas y avoir de malice chez un adolescent. Et pour accepter que la fredaine soit révélatrice de "pep", je voudrais connaître de quelle fredaine vous parlez.

Enfin, vous nous signalez un troisième motif du renvoi, la CORRUPTION. Ce n'était pas nécessaire de prendre tant de précautions pour "lâcher le mot". Soyons plus sains: regardons les choses en face. Je ne crois pas que vous le faites quand vous liquidez ce motif par un appel humoristique aux philosophes du Grasset.

Pour être juste, et le port de la soutane ne crée pas "ipso facto" la justice, il me semble que ces raisons ne sont pas susceptibles de provoquer un geste aussi grave que celui de l'exclusion d'une maison d'enseignement; nous ne doutons pas que ces jeunes aient pu faire quelques coups plus ou moins recommandables, quelques farces "grossières", enfin... tout ce que comporte la vie collégiale... (vous savez sans doute, vous qui lisez ce texte...) Mais, Bon Dieu! il faut aussi se servir de sa tête et réfléchir avant de ruiner une année scolaire, non? Qui parmi ces "messieurs du Grasset" en robe noire peut se vanter de n'avoir jamais outrepassé le règlement... qui... ("Que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre")? Qui parmi nous, étudiants de l'Université, peut prétendre ne jamais aller plus loin que les limites, même ici à l'Université... Qui?

Que la vie collégiale COMPORTE des coups plus ou moins recommandables, des farces "grossières", vous me l'apprenez, je ne le savais pas. Mais je sais bien que le port de la plume ne crée pas la justice. Je suis le premier à me soumettre à ce verdict. — Si les étudiants de l'Université vont parfois plus loin que les limites, est-ce recommandable? Est-ce une justification pour les autres? — Quant à la Pa-

role du Christ, il ne faudrait quand même pas l'apprêter à toutes les sauces. S'il y a un droit pour les parents, les éducateurs, les juges de corriger et punir, il ne faut tout de même pas leur demander d'être parfaits eux-mêmes avant de pouvoir l'exercer. Ou bien, Jacques, es-tu toi-même sans péché pour jeter cette pierre aux Sulpiciens. Tu sais, ton jeu de mots sur les P.S.S., je l'aurais plus apprécié s'il avait été tout entier en latin.

Enfin est-ce que le renvoi signifie la ruine d'une année scolaire? Ces étudiants ne pourraient-ils donc être reçus dans une autre institution? Ni même au Collège St-Denis...? Je comprends que c'est ennuyant de déménager au milieu de l'année, mais si, en fin de compte, la sanction se résumait à cela! J'ai souvenir de confrères de classe qui ont été renvoyés du collège et que les autorités ont aidés à trouver une autre institution. En renseignant, bien entendu, — il ne s'agit pas de suivre la politique de l'autruche, — en renseignant cette autre institution afin qu'elle puisse porter plus d'attention à ces élèves, non perdus, mais sur une mauvaise pente. Quand on se trompe, on essaie de sereprendre, ou on demande à un autre d'essayer à sa place, dans un autre cadre. Dans un cadre nouveau, l'élève lui-même peut mieux se ressaisir parfois, étant plus conscient du danger et moins lié à sa "gang". Avez-vous déjà essayé de vous désolidariser d'une "gang" tout en continuant de vivre dans le voisinage? Le renvoi n'est donc pas si ignoble! Et qui sait si, en définitive, il ne servira pas la cause de l'éducation et celle de l'élève.

Monsieur Jacques, vous nous servez ensuite dans votre lettre, quatre témoignages de parents indignés.

suite à la page neuf



19

RAPPORT ANNUEL

1955		1960
\$ 5,912,881.00	ACTIF	\$ 12,509,140.00
2,003,578.00	REVENUS	4,338,391.00
28,945,010.00	NOUVELLES AFFAIRES	63,974,258.00
107,757,584.00	ASSURANCE EN VIGUEUR	253,170,759.00
370,332.00	BÉNÉFICES AUX ASSURÉS	1,170,789.00

LES PRÉVOYANTS
DU CANADA

SIÈGE SOCIAL: QUÉBEC

Un rapport vous sera adressé sur demande.

BUREAUX

Thuribe Belzile, B.A., L.S.C.,
Gérant
170 est, Boul. Dorchester,
Montréal, P.Q.

Roger Durivage, C.L.U.,
Gérant
2950, rue Masson,
Montréal, P.Q.

Adam Kalatacz,
Gérant
5757 Avenue DeCelles,
Montréal, P.Q.

Roger Bisson, C.L.U.,
Gérant
1012 est, rue Mont-Royal,
Montréal, P.Q.

Léo Boucher,
Gérant
10690, rue Jeanne Mance,
Montréal, P.Q.

Aux futurs professionnels
PUPITRES - CHAISES
CLAVIGRAPHES
CLASSEURS - LAMPES

Consultez

E. DESNOYERS — Chez
Norman Specialties Inc.

Rosaire Desnoyers, prop.

21 est, Notre-Dame
UN. 1-9879

Jusqu'à 20% d'escompte

TERMES FACILES

Tenue de Gala

EN LOCATION



Le plus grand choix au Canada
de vêtements de cérémonie.

Les plus récents modèles —
parfaitement ajustés à votre
taille.

ESCOMPTE
AUX
ÉTUDIANTS

CLASSY
Tenue de gala

1227 Carré Phillips UN. 1-3638
1168 est, rue St-Catherine L.A. 6-8531
6984 rue St-Hubert CR. 1-1166
4806 Avenue du Parc CR. 2-6704

la peinture à... l'Œil

L'OEUVRE GRAVÉE D'ALBERT DUMOUCHEL

Plus timidement que la peinture, la gravure suit les grands mouvements contemporains. Albert Dumouchel nous en donne l'exemple à l'exposition d'une partie de son oeuvre gravée à la galerie Norton du Musée des Beaux Arts. Cette exposition est en quelque sorte une rétrospective car elle comporte des oeuvres datant des dix dernières années. Une telle exposition est toujours l'occasion de voir dans son ensemble le travail d'un artiste et de saisir plus profondément la marque d'identité de celui-ci. Dumouchel se situe nettement dans la lignée des peintres figuratifs. Mais il ne se contente pas seulement de la réalité des choses. Non, si Dumouchel s'inscrit dans la tradition figurative, c'est par la façon qu'il aborde ses images; c'est-à-dire qu'il les compose selon des lois régissant la nature. Les images que Dumouchel nous transmet sont des images qu'il a portées en lui, qu'il a transformées à l'aide de son monde intérieur. Dumouchel est comme le poète. Le poète qui n'est pas seulement celui qui sent et qui rêve, mais celui qui "fait" des vers. Agir, pour Dumouchel, c'est extérioriser son émotion, la fixer dans le langage dont il est le maître. C'est ici qu'intervient le métier. Car nous ne saurions parler de gravure sans parler de sa technique laborieuse.

La première impression que l'on ressent devant cette exposition est bien celle d'une grandeur. De la grandeur de cette chose amoureuse finie, portée à sa pleine maturité. Cette impression, l'artiste nous la donne par le degré très élevé de sa technique. En effet, à côté des lithographies et de la gravure sur bois, se côtoient toutes les différentes techniques de la gravure sur métal. Parfois plusieurs procédés sur une même planche. Dumouchel nous procure ainsi une source de sensations neuves, exquises, accessibles seulement à une élite. Mérites un peu secrets, qui peuvent échapper même à des connaisseurs en peinture ou en dessin, s'ils n'ont les yeux fins,

le regard attentif à la nuance et exercé par une initiative qui peut être assez longue. Mais pour le profane et pourtant spectateur, ce qui compte: l'image. L'image par laquelle l'on rejoint ou prend contact avec l'âme de l'artiste; véhicule du dialogue avec celui-ci. Ici, même si Dumouchel s'ouvre à nous avec chaleur, parfois avec profusion, le discours qu'il nous tient, on l'accepte ou on ne l'accepte pas. Mais on ne peut dénier la grandeur de son message et encore moins la noblesse de son langage.

Ce qui fait avant tout un artiste, c'est une réaction plus intense que celle du commun des mortels au spectacle du monde. Le monde auquel Dumouchel nous convie est différent à chaque étape de sa vie. Tantôt surréaliste, il nous plonge dans des visions fantasques, nous porte au rêve, vers des paysages d'un monde irréel. Parfois l'image est plus objective et nous représente un monde plus près de la réalité; Dumouchel opère ces différents passages à l'aide de couleurs somptueuses et d'un graphisme qu'il maîtrise parfaitement. Le pouvoir émotif des grandes oppositions d'ombres et lumières, semble être pour lui un outil familier. Cependant, les grandes masses et les formes se conjuguent souvent d'une façon trop parfaite à l'intérieur de la composition. On les souhaiterait plus bouleversantes, moins statiques. Mais nous nous réjouissons de ce goût spirituel qu'il possède pour les recherches plus subtiles.

Le monde de Dumouchel est un univers calme et sans artifice, c'est une longue musique de chambre, toute discrète, sans heurt et sans brusquerie mais non pas démunie d'inquiétudes. L'homme qui se cherche constamment et qui ne se satisfait pas de la dernière découverte, en est la constance de son oeuvre.

Cette exposition au Musée se termine le 11 de mars, et déjà l'on nous annonce une exposition

de peintures, aquarelles et gravures à la Galerie Agnès Lefort pour la période du 13 au 25 mars. Il sera intéressant de voir comment Albert Dumouchel, qui se classe au premier rang de nos grands artistes, s'exprime dans ces différents médiums.

Rappelons qu'en plus de poursuivre son oeuvre d'artiste, Albert Dumouchel poursuit depuis de nombreuses années celle plus discrète d'éducateur. En effet, après une longue période à l'Institut des Arts Graphiques, il est présentement chef de la section de gravure à l'École des Beaux Arts de Montréal. Il a formé presque tous les jeunes graveurs actuels. À cette éducation, il a su leur communiquer sa passion pour l'un des médiums d'expression possédant les disciplines les plus sévères. Dumouchel a joué un rôle très important dans l'histoire de la gravure canadienne et l'on peut dire à juste titre que c'est lui qui chez nous a donné à ce médium ses lettres de noblesse.

Gilbert Marion

L'A.G.E.U.M. AU FESTIVAL D'ART DRAMATIQUE

Le théâtre universitaire a une formule particulière. Ce n'est pas encore du théâtre professionnel, mais, ce n'est pas, non plus, tout-à-fait du théâtre amateur. C'est un peu plus que cela.

Ordinairement, les membres qui s'inscrivent aux Ateliers Universitaires travaillent sous la direction d'un comédien professionnel "chevronné".

Ainsi en 1958-59 ce fut M. Georges Groulx qui dirigea les jeunes universitaires inscrits aux cours de théâtre.

En 1959-60 M. Jean Doat fit bénéficier les étudiants de sa vaste expérience de metteur-en-scène et de comédien. Grâce à lui, les étudiants purent présenter au public "PROCES A JESUS", de Diego Fabbri.

Cette année, on a fait appel à un jeune comédien et metteur-en-scène de chez nous, qui a déjà acquis une expérience solide auprès du Père Emile Legault, et de M. Georges Groulx, il s'agit de M. Gilles Marsolais. Depuis le début de l'année, les étudiants des Ateliers Universitaires ont travaillé plus de 50 scènes, tirées des pièces d'auteurs classiques et mo-

dermes. Cela, sous l'habile direction et les conseils de M. Marsolais.

Et ces jeunes inscrits aux Ateliers, qui sont-ils? Ce sont des étudiants en droit, lettres, pédagogie, etc. véritablement épris du théâtre. Ils s'y sentent attirés, très fortement. Comment expliquer autrement leur zèle à travailler des scènes avec des copains, à s'entêter à améliorer leur plastique corporelle, leur voix, et cela, malgré les études entreprises. Les examens sont là pour leur rappeler qu'ils sont "étudiants".

Cette année, l'Atelier Universitaire, présentera pour le plaisir du public une farce de Kleist, "La Cruche Cassée". Cette pièce, où la caricature de la farce couvre le réalisme du dramatique.

Les représentations se poursuivront au Gesu, les 16, 17 et 18 mars prochains; et la semaine suivante, l'Atelier Universitaire de l'Association Générale des Etudiants de l'Université de Montréal, figurera au Festival régional d'Art dramatique, tenu cette année à St-Jean.

SOIRÉE DES JEUNES DU CONSERVATOIRE

Endroit:
Le Plateau, 3710 ave Calixa-Lavallée.

Quand:
Jeudi soir le 16 mars à 8h.30.

Vedettes:
Les étudiants du Conservatoire eux-mêmes dont:
—Mlle Aline Létourneau, gagnante du Festival de Montréal,
—M. Roger Cantin, M. Guy Bourassa, M. Guy Lavigreur.

Programme:
Première partie instrumentale: piano, violon.
Deuxième partie vocale: extraits d'opéras connus tels que "Faust", "La Tosca" et "Carmen".

Invités:
Hon. Paul-Gérin Lajoie, ministre de la jeunesse,
Le juge Hector Perrier,
M. Wilfrid Pelletier, chef d'orchestre réputé,

Dr Léon Lortie, président du Conseil des Arts de Montréal,
Me Louis-A. Lapointe, président de la Corporation Sir Georges-Étienne Cartier.

Billets:
\$1.00 et \$1.50.

Informations:
Jour:
Andrée Denault, DU. 8-3207;

Soir:
Raymonde Morin, CL. 9-5665.

Secrétariat: UN. 1-6673;

Campus: RE. 8-2951.

Espérant que la jeunesse étudiante de l'U. de M. viendra encourager nombreuse la jeunesse étudiante du Conservatoire en compagnie des jeunes de Montréal, nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Jacques Guilbault,
président section culturelle.

Prochainement au Programme



CALENDRIER UNIVERSITAIRE

11 MARS

Ciné-Campus 8 h. p.m.
Soirée Chaplin
Auditorium de l'U. de M.

11 MARS

Ciné-Cabaret (dernier de l'année)
Grand Salon du Centre Social.

13 MARS

Mise en nomination au local 312 du Centre Social
pour les candidats au poste d'officiers généraux
de l'AGEUM.

14 MARS

Début de la campagne électorale.

DERNIER

CINÉ-CABARET

Cinéma:

SOIRÉE CHAPLIN

8 h. 30

Auditorium U. de M.

Cabaret:

PAULINE JULIEN

Grand Salon

SAMEDI, 11 MARS

Dites des
Player's, s'il vous plaît

LA CIGARETTE
LA PLUS DOUCE, LA PLUS SAVOUREUSE



MALLARMÉ ET LE CORBUSIER

OU LA RECHERCHE
DE L'INÉPUISABLE
ACCORD

"Imagine donc fortement ce que serait un mortel assez pur, assez raisonnable, assez subtil et tenace, assez puissamment armé par Minerve, pour méditer jusqu'à l'extrême de son être, et donc jusqu'à l'extrême réalité, cet étrange rapprochement des formes visibles avec les assemblages éphémères des sons successifs; pense à quelle origine intime et universelle il s'avancerait; à quel point précieux il arriverait; quel dieu il trouverait dans sa propre chair! Et se possédant enfin dans cet état de divine ambiguïté, s'il se proposait lors de construire je ne sais quels monuments, de qui la figure vénérable et gracieuse participât directement de la pureté du son musical, ou dût communiquer à l'âme l'émotion d'un accord inépuisable — songe, Phèdre, quel homme! Imagine quels édifices! ... Et nous, quelles puissances!"

Paul Valéry, Eupolinos

Ce mortel, plusieurs hommes ont voulu le revêtir. Pénétrer l'extrême réalité, plusieurs âmes s'y sont abîmées... Ils étaient des poètes, ils étaient des architectes. Ils étaient aussi des peintres, des musiciens, des sculpteurs, mais couleur, rythme et forme ne font plus qu'un chant sous la main du poète: le vers, qu'un hymne par les mains de l'architecte: le temple. Réaliser cet accord inépuisable, poètes et architectes y sont merveilleusement aptes par leur art. D'un assemblage de mots faire jaillir une forme neuve dont la texture émotive nous intègre au rythme profond et mystérieux qui participe de l'accord ultime de l'homme avec lui-même, voilà le pouvoir magique du poète. D'un ensemble de matériaux disparates, sans vie, faire naître une forme globale qui nous confronte à la beauté et nous meuve par un rythme secret jusqu'à la joie indicible naissant de la vision d'une nature réconciliée avec l'homme, tel est l'enchaînement que produit l'architecte. Deux hommes contemporains se sont astreints à rejoindre l'un Stéphane Mallarmé, l'essence de la poésie, l'autre, Le Corbusier, celle de l'architecture.

Vouloir définir Mallarmé serait vain. L'entreprise serait ruineuse. Essayer de cerner Le Corbusier serait renoncer à le connaître et par là le comprendre. Mieux vaut suivre le poète et l'architecte là où ils nous convient; nous découvrirons alors qu'ils nous rapprochent de nous-mêmes en se livrant à des tâches qui sous un couvert très dissemblable procèdent d'une même attitude devant les réalités fondamentales et d'une même volonté d'abattre ces éléments qui divisent et tuent l'homme. Ces ressemblances dont nous traiterons n'en diminuent pas moins les dissemblances très nettes et très réelles qui existent entre ces deux hommes, elles ont pour but unique de faire voir combien les pôles qui attirent l'homme et le conduisent jusqu'aux cimes de son art sont inscrits en son cœur et ne surgissent qu'au bout d'une longue quête de soi-même et de l'absolu. L'impératif delphique se perpétue et se réalise par les hommes de génie. Connais-toi toi-même.

Phèdre: Fidèle, Socrate, fidèle.

Socrate: Alors il faut me suivre; et si je change, changer¹⁰

1. LE RYTHME

"Muse moderne de l'Impuissance, qui m'interdis depuis longtemps le trésor familial des rythmes, et me condamne (aimable supplice) à ne faire plus que relire, — jusqu'au jour où tu m'auras enveloppé dans ton irrémédiable filet, l'ennui, et tout sera fini alors — les maîtres inaccessibles dont la beauté me désespère; mon ennemie, et cependant mon enchanteresse aux breuvages perfides et aux mélancoliques ivresses, je te dédie comme une raillerie, ou — le sais-je? — comme un gage d'amour, ces quelques lignes de ma vie écrites dans les heures clémentes où tu ne m'inspires pas la haine de la création et le stérile amour du néant."¹¹

Tout pour Mallarmé doit d'abord être rythme. S'il déteste tant la banalité, c'est pour l'absence irrémédiable de rythme qu'elle comporte. Un rythme ne peut pas être banal, par essence il est neuf, original. Rythme dit succession d'accords qui touchent, meuvent, provoquent, incitent. Le rythme, c'est l'âme de la danse. Le rythme, c'est ce qui capte, ce qui échappe au régulier, ce qui pince nos fibres et les met en mouvement. Si nos fibres réagissent volontiers aux rythmes

"L'existence littéraire, hors une, vraie, qui se passe à réveiller, au dedans, la présence des accords et significations, a-t-elle lieu avec le monde;..."¹²

Le Corbusier cherche aussi le rythme naturel, l'accord parfait. Ronchamp est né du silence et se contemple en silence. L'accord est réalisé. Il ne s'agissait pas pour Le Corbusier de construire une église à Ronchamp, il fallait construire le temple qui serait Ronchamp, qui émergerait de cette plaine rocailleuse comme nécessairement, qui se confondrait avec le paysage d'austérité,

grossiers, elles résistent souvent aux accords fins et subtils — faute d'éducation? ou faute d'intériorisation? — elles ne perçoivent plus les accords dépouillés, purs, premiers. Et Mallarmé veut que chacun de nous — sa poésie nous y contraint — s'efforce d'opérer ce retour aux rythmes premiers qui surgissent intacts de nos profondeurs si on ne les contraint pas, si l'on sait dépasser l'agitation et le mouvement.

le temple qui permettrait au pèlerin de redécouvrir le dépouillement, de pénétrer cette nudité marmoréenne d'où jaillit en même temps qu'une lumière immaculée, la sérénité. Rythme, rythme naturel, gage d'une découverte certaine: le bonheur d'un accord intime; promesse d'une future réalité: l'homme un, l'homme accompli.

... ou si les femmes dont tu gloses

Figurent un souhait de tes sens fabuleux!

Faune, l'illusion s'échappe de tes yeux bleus

Et froids, comme une source en pleurs de la plus chaste:

Mais, l'autre tout soupirs, dis-tu qu'elle contraste

Comme brise du jour chaude dans ta toison?

Stéphane Mallarmé,
"L'après-midi d'un faune".

2. CONTRE LE HASARD

"Un coup de dés jamais n'abolira la hasard." Autre hantise de Mallarmé: reprendre à la vie le plus de hasards possible. Tout construire, nier les habitudes, les accidents, tout couler dans un nouveau moule parfait qui soit comme un défi au hasard, à l'éternité et au temps.

"Mais l'acte s'accomplit.

Alors son moi se manifeste par ceci qu'il reprend la folie, admet l'acte et, volontairement, reprend l'Idée en tant qu'Idée: et l'Acte (quelle que soit la puissance qui l'ait guidé) ayant nié le hasard, il en conclut que l'Idée a été nécessaire. Alors il conçoit qu'il y a certes folie à l'admettre absolument, mais en même temps il peut dire que, par le fait de cette folie, le hasard étant nié, la folie est nécessaire."¹³

Et cette négation constamment voulue du hasard, jointe à cette velléité de retrouver le pur accord, explique la conception que se faisait Mallarmé du vers et la matérialisation parfois si belle et parfois si inaccessible qu'il en a donnée.

"Le vers qui de plusieurs vocables refait un mot total, neuf, étranger à la langue et comme incantatoire, achève cet isolement de la parole; niant, d'un trait souverain, le hasard demeuré aux termes malgré l'artifice de leur retrempe alternée en le sens et la sonorité, il vous cause cette surprise de n'avoir ouï jamais tel fragment ordinaire d'élocution, en même temps que la réminiscence de l'objet nommé baigne dans une neuve atmosphère."¹⁴

L'architecture, n'est-elle pas une lutte contre le hasard? Assemblage douloureux de matériaux afin qu'il en naisse une forme harmonieuse voulue, l'architecture repousse le hasard pour instaurer la raison. Le Corbusier, parmi les architectes, s'est illustré comme le protagoniste acharné de cette lutte contre le hasard. Ses oeuvres le nient, le conjurent en détournant le cours d'une évolution naturelle qui privait le citadin de lumière et de verdure. Le Corbusier construisait des édifices sur pilotis pour que le gazon et les fleurs poussent à la ville — ce qui semblait une interdiction édictée par l'ère machiniste — comme à la campagne, multiplia les ouvertures qui se renvoyaient tout au cours du jour le plaisir de laisser pénétrer le soleil. Le hasard ne fait jamais bien les choses, parce qu'il les fait sans l'homme et contre l'homme, parce qu'il les nécessite et les détermine. Le hasard, c'est l'infirmité qui minimise le potentiel humain, qui l'empêche de s'épanouir raisonnablement, c'est pourquoi nous sommes conviés à l'abattre, oeuvre vouée à l'échec mais pleine de grandeur et d'utilité.

3. POUR UNE LOGIQUE NEUVE

Le goût de l'ordre et de la logique que l'on retrouve chez Mallarmé et Le Corbusier est comme le corollaire nécessaire de leur constante volonté de nier le hasard. Il ne faudrait pas croire qu'il s'agit de cette logique syllogistique, conventionnelle, toute artificielle et construite pour intégrer des vérités dont il faut coûte que coûte démontrer la véracité et la nécessité. Oublions cette logique préfabriquée au nom de laquelle on a déjà éloigné trop de vérités, de réalités, dont le seul péché était de nier des cadres trop étroits érigés en gardiens de l'orthodoxie.

La logique de Mallarmé n'est pas celle des scolastiques. Son oeuvre ne tiendra jamais en un syllogisme.

"Plus l'effort s'accroît pour retrouver directe, originelle, l'impression momentanée, plus devient nécessaire l'invention qui par des moyens logiques mettra dans les impressions un ordre. La finesse des sens, qui rend vaines les conventions d'une logique ancienne, ne peut faire oeuvre créatrice que si, pour harmoniser des impressions fraîches, apparaît inspirée d'elles et comme déposée par elles, une logique nouvelle."¹⁵

La logique de Mallarmé n'est pas celle des scolastiques. L'enchaînement nécessaire des vers; elle est toute constituée par une succession d'impressions profondément ressenties et dites dans la forme la plus fidèle au mouvement émotif initial. Ces impressions s'appellent, se répondent, se "correspondent". C'est là toute leur logique, qui, au contraire de la logique préfabriquée, nous invite à nous arrêter, à réfléchir et à jouer. Elle rebute aussi

"Les premiers venus, qui entrent de plain-pied dans un chef-d'oeuvre, et depuis qu'il y a des poètes, il n'a pas été inventé pour l'écartement de ces importuns une langue immaculée, — des formules hiératiques dont l'étude aride aveugle le profane et aiguillonne le patient fatal; — et ces intrus tiennent en façon de carte d'entrée une page de l'alphabet où ils ont appris à lire."¹⁶

Le Corbusier aussi nous propose une logique nouvelle, une logique qui ne brime pas l'homme. On peut s'étonner que l'on qualifie de nouvelle une telle logique; et pourtant elle l'est. Le 19e et le 20e siècles ont oublié que les villes et le travail doivent

être à l'échelle de l'homme, ils ont brisé l'homme pour l'adapter aux machines. Peut-on concevoir mouvement plus absurde: les hommes s'avilissent par leurs propres découvertes. On croyait agir logiquement, et cette logique monétaire donnait aux quelques rares privilégiés de rares satisfactions. Jamais de si grosses fortunes ne se sont bâties plus rapidement. Un tel succès allait enhardir les intéressés, auxquels Le Corbusier doit toujours redire:

"La mesure naturelle de l'homme doit servir de base à toutes les échelles qui seront en rapport avec la vie et les diverses réactions de l'être. Échelle des mesures qui s'appliquent aux surfaces, échelle des distances qui seront considérées dans leur rapport avec l'allure naturelle de l'homme, échelle des horaires qui doivent être déterminés en tenant compte de la course quotidienne du soleil."¹⁷

Le Corbusier n'aime pas que l'on moleste et que l'on abîme les hommes, surtout au nom d'une logique fautive fondée sur les intérêts de quelques exploités. Il refuse à ceux-ci le droit de diminuer les hommes, comme Mallarmé refuse aux abrutis le droit de profaner les chefs-d'oeuvre. Il répugne à Mallarmé que Verlaine devienne l'objet d'un examen de mémoire, comme il répugne à Le Corbusier que l'on construise des écoles où le soleil ne pénètre qu'au compte-gouttes. Et leurs répugnances respectives proviennent d'un même désir de conserver pures les richesses humaines.

Nous pourrions poursuivre, et multiplier les ressemblances; mais mieux vaut terminer ici cette brève étude. Les trois points dégagent, imparfaitement bien sûr, les préoccupations premières qui s'irradient à travers les deux oeuvres. Ces points sont comme les fils conducteurs qui nous permettent de saisir l'unité jamais défaillante à travers les apparentes contradictions. Mais la beauté ne se décrit pas: il faut lire Mallarmé et il faut contempler les oeuvres de Le Corbusier.

¹¹ Paul Valéry, Eupolinos, p. 126.

¹² Stéphane Mallarmé, oeuvres complètes, p. 261.

¹³ Idem, p. 405.

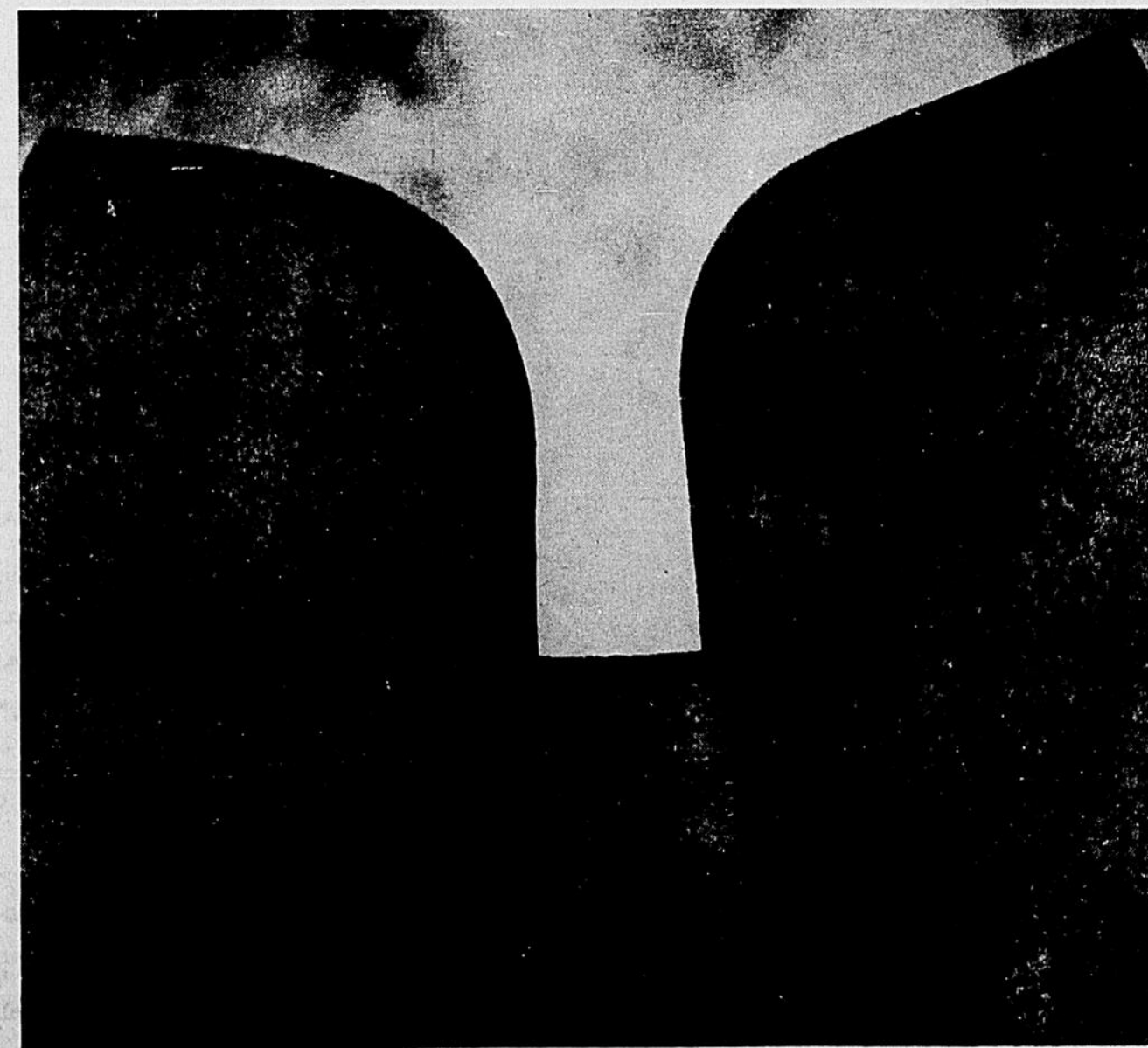
¹⁴ Idem, p. 441.

¹⁵ Idem, p. 368.

¹⁶ A. Thibaudet, La poésie de Stéphane Mallarmé, p. 128.

¹⁷ Mallarmé, op. cit. p. 257.

¹⁸ Le Corbusier, Charte d'Athènes, no 76.



LETTRÉ AU DIRECTEUR

Montréal, le 20 février 1961
Monsieur Jacques Guay,
Le "Quartier Latin",
Montréal.

Monsieur Guay,

Je veux vous dire toutes mes félicitations pour votre lettre ouverte à nos inquisiteurs, parue dans le numéro du 9 février dernier, en un mot, pour votre façon très juste de mettre les choses au clair... D'autre part, les réponses que vous avez reçues, celles publiées, font preuve d'un manque de sérieux ou encore de réelle suffisance.

Il existe un certain droit à l'erreur, avec la possibilité éventuelle d'un retour à une saine philosophie. Pour eux, admettre le droit à l'erreur est

en définitive se condamner, condamner en somme le tout-puissant cléricalisme qu'ils défendent. Chaque fois qu'ils se voient pris dans une lutte dont l'issue pourrait être funeste, ils crient à l'anticléricalisme. Ils ont peur, peur de perdre l'autorité que l'histoire, en fait, ne leur a pas léguée totalement, de perdre leur cléricalisme, c'est-à-dire, cette ingénierie, souvent néfaste, dans la plupart des domaines. Il existe donc un anticléricalisme dans ce sens parce qu'il existe un cléricalisme à outrance qui doit être combattu là où sa présence n'est pas justifiée, surtout du point de vue compétence. Il ne s'agit aucunement d'une destruction catégorique des principes directeurs ou de la doctrine. Nous nous attaquons à une politique concrète, ap-

pliquée de même par des individus bien concrets, qui se réalisent dans des activités profanes.

Et parce qu'ils ont peur de perdre leur autorité, tout en étant avec nous, ils sont très loin de nous. C'est pourquoi ils se moquent bien, lorsque nous faisons appel à leur compréhension. Le doux prétexte de l'éducation fait bien commettre des sottises, comme le manque de cohérence dans les études, l'absence de certaines notions biologiques et psychologiques à la fois élémentaires et nécessaires, l'action de se faire instruire et non de s'instruire, il y a une différence, la suppression de l'expérience enrichissante de la liberté et combien d'autres encore ?

Nos intentions sont légitimes d'elles-mêmes et ce sont des sottises de ce genre qui expliquent leur pourquoi. Ils préfèrent condamner. En condamnant, ils se condamnent eux-mêmes, puisqu'ils admettent un certain droit à l'erreur, car autrement, comment justifier leur conduite ? J'ai évité les explications particulières, mais la réalité est remplie de ces gestes qui correspondent à l'une ou l'autre de ces idées.

Sincèrement,
Benoit Guignard, Philo. II

CONCOURS MISS GLAMOUR

La revue "Glamour" organise un concours, celui de l'étudiante la mieux habillée sur le campus. Les candidates seront jugées en fonction de leur allure, de leur distinction et de leur originalité. L'heureuse élue participera ensuite au concours international (U.S.A.-Canada). Les dix ga-

gnantes se verront offrir un séjour de deux semaines à New-York, toutes dépenses payées. Le concours est ouvert à toutes et les inscriptions devront être remises d'ici lundi prochain à Miss "Quartier Latin", qui est également prête à fournir de plus amples renseignements.



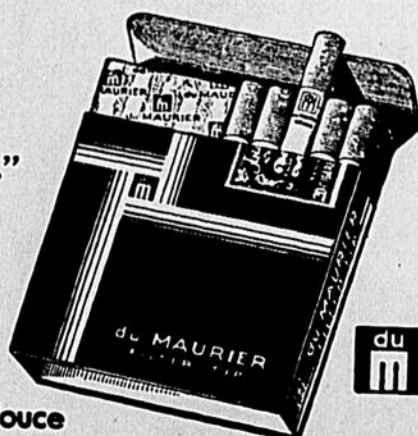
"du MAURIER est unique en son genre"

dit GÉRARD DELAGE
vedette de la télévision

"Comme tout le monde, j'aime les bonnes choses, je dirais même, les meilleures. Avec la cigarette du Maurier, je suis servi à souhait. Le goût extra-fin de son tabac de Virginie et son super-filtre "Millecel" en font vraiment une cigarette extraordinaire."

De nos jours... la vogue est à
du MAURIER

une cigarette de Virginie réellement plus douce



VB-70P

Plusieurs
carrières
sont ouvertes
à la



écrire à:
SERVICE DU PERSONNEL,
1945 boul. GRAHAM,
MONTRÉAL



THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED

Labatt
Labatt
50
Labatt
Labatt
Labatt

ALLEZ
VOUS
AUSSI
DÉCOUVRIR

POURQUOI
PAS
?

TAHITI

PERLE DU PACIFIQUE

... dernier paradis terrestre

Profitez d'une occasion unique:

DÉPART DE MONTRÉAL LE 7 JUILLET

LE TOUR MANUREVA

Pour être sûr de fuir le monde civilisé — d'oublier tous vos soucis, pour vivre deux semaines inoubliables d'insouciance et d'heureuse détente dans le plus beau décor du monde...

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

auprès de

AGENCE ANTA LTÉE TRAVEL
DE VOYAGES ANTA LTD. AGENCY

337 est, rue Craig, Montréal, P.Q. - UN. 1-9748

EN FEUILLETANT LA PRESSE ÉTUDIANTE

PROPOS D'UN HÉRÉTIQUE

Depuis quelques années, on s'acharne sur le malheureux bachelier ès arts; représentant d'une espèce sans cesse florissante, il devient aussi de plus en plus le sujet inconscient de vertes critiques de la part des professeurs universitaires.

On s'en prend généralement au manque de formation générale et culturelle de l'étudiant; à son honnête médiocrité dans ses jugements et ses appréciations; à son attitude instinctive de s'en référer en toutes occasions à des valeurs qu'on lui a toujours présentées comme "sûres". Avec résultat que le bachelier ès arts moyen est un invertébré soumis, capable d'annoncer presque convenablement, lorsqu'on le lui demande, les "points de vue modérés et sûrs" dont ses divers professeurs l'ont gavé pendant huit ans.

Le jugement est dur, mais objectif. A remarquer qu'il touche l'une des parties les plus importantes de la formation d'un futur chef: son aptitude à se prononcer d'une façon personnelle et catégorique sur les problèmes qui lui seront soumis. Telle est la situation.

Au risque de paraître prétentieux, au risque surtout de m'attaquer naïvement à un adversaire de taille redoutable et que je sais d'avance irrémédiable, j'affirme que cet état de choses est, en bonne partie imputable à l'attitude de certaines institutions religieuses en matière d'éducation.

Il est un fait fort malheureux, extrêmement pénible à admettre, révérendissimes supérieurs de certaines maisons d'enseignement classique, mais le moyen-âge a officiellement pris fin en 1453. Que vous soyez épris des beautés médiévales, que vous soyez portés par une ferveur toute scolastique à entrer en pâmoison à la vue de quelque subtil instrument de torture de cette belle époque, cela est pardonnable. Mais que vous prétendiez faire usage de ces instruments au XXe siècle, je ne vous suis plus.

Il reste encore dans la Province de Québec quelques-unes de ces vénérables institutions qui se sont donné pour mission de cloître pendant huit ans le malheureux qui aspire au titre de bachelier. Sitôt lui a-t-on mis la main dessus que l'on s'empresse de le désinfecter des atteintes pernicieuses de la société. On le relègue pour de très longues périodes en des réduits poussiéreux nommés "études"; là, on le soumet à la férocité des maîtres de salle. Dans la douce quiétude de cet asile béni, on le gave de messes, d'orems, de Deo Gratias, de Benedicite, de Vêpres, de Matines, de Laudes, de Tierce, de sermons, d'heures saintes, d'heures d'adoration, de visites au St-Sacrement!

Le lavage de cerveau continue: Censure absolue des livres; au programme: lectures pieuses. "Ici, Monsieur, on a des vies de saints. Vous pensez-vous dans une maison de débauche pour lire Simonon?" Le pauvre diable s'en retourne, les bras chargés d'annales et d'anecdotes mystiques. Et le supérieur se dit: "En voilà un que j'ai sauvé à temps. Il l'a échappé belle! Simonon! Quand j'y pense!"

Le rythme des jours d'hiver dans un séminaire a quelque chose de particulièrement enlevant. Le futur bachelier qui n'était pas encore complètement purifié l'est tout à fait. Un peu timbré toutefois, mais ça n'a pas d'importance. On continue! On écornifie dans le courrier qu'il expédie et l'on censure impitoyablement tout ce qui paraît douteux. Ah! Quelle joie paternelle ressent un brave préfet de discipline lisant dans une lettre d'un étudiant à sa mère: "Il fait maintenant très froid: je mettrai désormais mes culottes à longues manches, quoiqu'elles me piquent énormément, ce qui m'ennuie beaucoup. Car, étant obligé de me gratter, on me soupçonne alors de bien des choses..." Inutile de dire que les lettres que reçoit l'étudiant sont aussi bénévolement débarrassées de toutes les insanités qu'une vie libertine et mondaine peut faire écrire à une mère de douze enfants, perdue au fin fond d'une campagne...

Les jours de congé, on copie des penums, on fait philosophiquement le tour du préau, on fume une touche derrière un gros arbre. Malheur au scélérat qui est pris en flagrant délit; exclusion immédiate, sans espoir de retour.

Les années passent. "Les canailles, les pervers, ceux qui seront toute leur vie des suppôts de Satan" se sont révoltés et ont tout plaqué là, ou sont mis à la porte et ont émigré vers des lieux plus cléments. Quant aux autres, on fouille leur conscience, essayant d'y trouver le moindre soup-

çon de vocation religieuse. On forme bientôt un blanc troupeau d'élus qui jouiront d'un traitement de faveur, à savoir, double portion de messes et de pieux exercices.

Tout ce monde, "trié sur le volet", est bien soumis, bien humble. Les "canailles" qui, par quelque miracle diabolique, ont échappé aux lavages de cerveau, aux cures de désinfection, à la police secrète et autres traquenards du genre, sont devenus de maîtres escrocs, de fieffés hypocrites qui savent vous tirer une touche en pleine étude, aller "en ville" tous les après-midis de congé et s'assurer un modeste revenu dans le marché noir des cigaretttes et du chocolat. Ecole d'initiative et de débrouillardise!

Lorsque tout ce beau monde décroche le fameux B. A., on a un troupeau de bêtes bien cassées, à l'échine et au verbiage intarissable sur tout sujet de nature à plaire aux révérends... La future élite...! Un paternalisme religieux rétrograde, déclassé, moyen-âgeux, qui ne donne aucune chance à la personnalité humaine de s'épanouir pleinement et de profiter de tous les avantages de la technique moderne, a transformé une bonne majorité de ces étudiants en mollusques intellectuels. On se retrouve devant les faits énoncés au début de cet article. On a des hommes soumis, mais soumis par la peur et la tension. Qu'on ne vienne pas parler de discipline dans ces conditions! Une discipline est une règle stricte mais rationnelle, acceptée délibérément parce qu'elle est formatrice. Qui osera soutenir qu'une discipline idiote et qui n'a jamais été révisée puisse être formatrice? C'est une torture morale infligée à un individu jusqu'à ce qu'il cède sur toute la ligne, jusqu'à ce qu'il accepte n'importe quoi, pourvu que ce n'importe quoi soit revêtu d'un sceau religieux.

Une élite est supposée être la dépositaire d'un certain humanisme et de lui infuser un regain de vie. Quand on ne fait que répéter et répéter inlassablement les mêmes choses sur le même ton, on dilapide inconsciemment un patrimoine culturel dont on est responsable; et c'est là un crime social.

D'autre part, ce n'est pas à gaver l'étudiant de beaux principes qu'on lui apprendra à raisonner convenablement; avec cette méthode, on ne réussit qu'à former des enfants non évolués, incapables d'émettre une opinion personnelle ou de prendre une initiative. La grande erreur de certains dirigeants est qu'ils considèrent sérieusement le cours classique comme une machine à fabriquer des moines.

Il est un dernier fait qui donne à réfléchir. Dans la province de Québec l'accès à l'Université est contrôlé par une faculté des arts, dont le doyen depuis longtemps est un membre du clergé. Cette faculté est, devant les Collèges, le porte-parole d'une université dont l'administration ne fait qu'un avec celle d'un petit séminaire, le plus vieux du Canada. Jusqu'à maintenant, il a fallu compléter les huit années du cours classique, tel qu'il existe dans ce Petit Séminaire et dans tous les petits séminaires de la Province, pour être admis dans la plupart des facultés. Cela revient à dire qu'il n'y a qu'une porte d'accès à l'Université, dessinée et contrôlée par une autorité bien cléricalle. En définitive, un étudiant ne parvient à l'Université que s'il se plie à toutes les exigences de nos révérends curés. Et Dieu sait que parfois ces exigences sont pour le moins bizarres...

La situation est parfaitement injuste et intolérable. Sous prétexte que nous vivons dans une province catholique, on prétend modeler tous les étudiants sur ceux qui se disposent à passer la soutane. Sous prétexte qu'un programme prépare bien à la faculté de théologie, on laisse planer la suspicion, quand on ne place pas l'interdit, sur ceux qui affichent des idées contraires à certaine orthodoxie. Il y a orthodoxie et orthodoxie. Nous avons le droit d'exiger plus de justice et d'objectivité envers les étudiants, comme nous avons le droit de réclamer les réajustements qui s'imposent.

On peut considérer comme une hérésie le fait d'envisager une nouvelle orientation des études classiques. Mais le progrès ne va pas sans de telles hérésies. Et tout compte fait, je préfère l'hérésie qui progresse à la stagnation orthodoxe.

Jacques St-Germain

"Opinions"—Académie de Québec, mai-juin 1960.

SUR L'AIR DE...

suite de la page quatre

Je les comprends, mais je vous comprends moins de ne pas faire la part des choses. Voyons:

- (1) Jamais au grand jamais j'ai entendu dire quoi que ce soit au sujet de la conduite de mon fils.
- (4) Le Conseil du Collège...? Etes-vous capable de me dire dire qui fait partie de ce maud... conseil? Avoir su que mon garçon faisait le fou, j'y aurais vu et je vous assure qu'il serait "rentré dans son banc".

Admettons que deux des onze n'aient pas été avertis (encore que ce ne soit pas sûr) et les neuf autres? Et vous croyez la promesse de ce père indigné, comme cela, simplement sur son dire? J'ai enseigné un an, M. Jacques... faut pas être naïf. Et puis j'ai l'impression que je pourrais savoir qui fait partie du conseil du collège? Ce ne doit pas être un secret militaire, même si ce n'est pas écrit sur les murs.

Et la Charité, hein? cette magnifique Charité dont vous nous cassez les tympanes dans vos "discours de collège".

Monsieur Jacques, je vous trouve bien chanceux si au collège l'on vous a beaucoup parlé de Charité. Moi, c'est ce que j'ai trouvé qui m'a le plus manqué, et aujourd'hui je suis obligé de faire tout l'effort de la découverte et de la mise en pratique.

Quant à l'appel à Monsieur Olier, "le fondateur de nos chers Messieurs de Saint-Sulpice", ne trouvez-vous pas qu'il fait un peu rhétorique? Le ridicule tue: mais le proverbe ne dit pas qui il tue, celui qui est atteint ou celui qui le manie.

Et si Monsieur Saint Paul revenait prêcher dans nos institutions québécoises, ne croyez-vous pas qu'il redirait encore, en plus de ses Paroles sur la Charité, toutes ses au-

tres Paroles, notamment celles-ci: "Je t'adjure devant Dieu et devant le Christ Jésus... Proclame la parole, insiste à temps et à contre-temps, réfute, menace, exhorte avec une patience inlassable et le souci d'instruire" 11 Tim. 4,2. "Exhorte également les jeunes à garder en tout la pondération" Tite 2,6. "Rappelle à tous qu'il faut être soumis aux magistrats et aux autorités, pratiquer l'obéissance, être prêt à toute bonne oeuvre, n'outrager, éviter la chicane, se montrer bienveillant, témoigner à tous les hommes une parfaite douceur" Tite 3,1.

Pour être complet et objectif, avant d'écrire tout cela j'aurais dû faire une enquête personnelle auprès des élèves renvoyés, des parents et des autorités du collège. Je ne l'ai pas fait. Et vous...? Tout de même, je ne m'étais pas donné comme mission de rapporter les faits, objectivement. Y a-t-il un fait humain qui soit clair et facilement classé? Pourquoi alors ne pas être réaliste, traiter sérieusement les faits, sans immédiatement crier au scandale.

Guy Durand, Droit III

P.S. Si vous m'aviez donné la référence du texte de saint Paul sur la Charité, j'aurais pu l'aller méditer et assimiler... n'est-ce pas?

Sans rancune

LE SÉMINAR F.N.E.U.C

aura lieu à MacMaster University.
Date: début de septembre.
Sujet: L'individu et l'Etat.
Date limite pour les inscriptions: 10 mars 1961, à 5 h. p.m.
Vous pouvez vous procurer des formules au Secrétariat, local 306, Centre Social.



Quel REGAIN DE FRAÎCHEUR

Oui, grâce à Coke y a d'la joie!

Aussi scintillant qu'un poudroierement d'or, le Coca-Cola glacé, piquant et froid, vous procure une joyeuse détente.



Demandez "Coke" ou "Coca-Cola". Les deux marques identifient le produit de Coca-Cola Ltée, le breuvage pétillant préféré dans le monde entier.

LE PRIX PARIZEAU 1961

au finissant qui s'est signalé par ses travaux d'ordre intellectuel accomplis dans les cadres de l'AGEUM

Ce prix est une fondation des Diplômés de l'Université de Montréal, créée par M. Gérard Parizeau, professeur à l'École des Hautes Études Commerciales, membre du Comité du Fonds des Anciens des Diplômés. Ce prix annuel, au montant de \$75.00 est destiné à reconnaître le mérite d'un étudiant finissant d'une faculté ou école affiliée, qui pendant le cours de ses études s'est signalé par ses travaux d'ordre intellectuel accomplis dans les cadres de l'AGEUM.

Est éligible, tout étudiant finissant d'une faculté ou école affiliée, qui

soumet son dossier en se conformant aux règlements suivants:

CONDITIONS DU CONCOURS

1. Faire parvenir au secrétariat des Diplômés (Ch. 361 - Centre Social) un dossier dactylographié portant les noms du candidat et la désignation de la faculté et contenant une liste complète des travaux d'ordre intellectuel accomplis par le candidat dans les cadres de l'AGEUM (v.g. collaboration continue au "Quartier Latin", fondation, direction des cercles d'études ou de tous autres groupements favorisant le travail intellectuel des étudiants, participation active à ces mouvements, publications, conférences, etc.)
2. Ce dossier sera mis sous enveloppe cachetée et ainsi libellée: "JURY DU PRIX PARIZEAU", Diplômés de l'Université de Montréal, 222 avenue Maplewood - Montréal, Suite 361.
3. Aucun dossier ne sera accepté après le 1er avril prochain.
4. Le jury se composera de membres du Comité Exécutif des Diplômés de l'Université de Montréal et du président de l'AGEUM qui agira à titre consultatif.
5. Une copie du présent avis sera envoyée au secrétaire de chaque faculté ou école pour affichage dans un endroit bien en vue de ladite faculté ou école.

Le secrétaire, Jean Lamothe



le synonyme
du plaisir
c'est...

STUYVESANT



P.S. J'arrive bientôt

LE PRIX ARTHUR VALLÉE

au finissant qui a fait preuve du meilleur esprit universitaire

Ce prix au montant de \$200.00 est remis par les Diplômés de l'Université de Montréal à un étudiant finissant d'une faculté ou école de l'Université de Montréal qui souscrit aux conditions suivantes:

- A) succès dans les études, attesté par le secrétaire de la faculté ou école;
- B) relations cordiales avec les professeurs et ses confrères;
- C) initiatives de caractère universitaire et participation active à leur réalisation.

Tout étudiant finissant d'une faculté ou école qui remplit les conditions sus-mentionnées est éligible. Il doit cependant soumettre lui-même son dossier en observant les directives suivantes:

REGLEMENTS DU CONCOURS

- 1. Faire parvenir au secrétariat des Diplômés (chambre 361 - Centre Social) un dossier dactylographié portant les noms du candidat et la dé-

signation de faculté et contenant:

- a) les résultats généraux et annuels des examens, attestés par le secrétaire de la faculté ou école;
 - b) l'énumération précise des initiatives de caractère universitaire auxquelles le candidat a pris part et le degré de participation à ces entreprises.
2. Ce dossier sera mis sous enveloppe cachetée et ainsi libellée:
"JURY DU PRIX ARTHUR VALLEE", Diplômés de l'Université de Montréal, 2222 avenue Maplewood - Montréal, Suite 361.
3. Aucun dossier ne sera accepté après le 1er avril prochain.
4. Le jury se composera de membres du Comité Exécutif des Diplômés et du président de l'AGEUM qui agira à titre consultatif.
5. Une copie du présent avis sera envoyée au secrétaire de chaque faculté ou école pour affichage dans un endroit bien en vue de ladite faculté ou école.

Le secrétaire,
Jean Lamothe

ADMISSION DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE

Inscription jusqu'au 28 février

Le Collège des Pharmaciens de la Province de Québec recevait jusqu'au 28 février 1961, les demandes d'inscription des personnes désirant être admises étudiants en pharmacie.

Examen préliminaire à la mi-mars

Une session d'examen préliminaire à l'admission à l'étude de la pharmacie sera tenue les 20 - 21 - 23 et 24 mars, à Montréal et à Québec, pour les candidats qui seront admis à se présenter à cet examen.

Candidats bénéficiant d'exemption

Le Comité d'admissibilité à l'étude de la pharmacie étudiera à la même date les demandes des candidats dont la scolarité pourrait justifier l'exemption de l'examen préliminaire.

Toute demande de renseignements doit être adressée au:

Collège des Pharmaciens de la province de Québec, chambre 57, 1290, rue Saint-Denis, Montréal.

LE COIN DES SPORTS

LA MÉDECINE EN TÊTE

Une semaine avant la fin des activités, la Médecine (à laquelle nous avons attribué une défaite à tort) mène le bal avec une avance de deux points sur les Sciences au deuxième rang, alors que les deux derniers rangs qui permettent d'accéder au détail ne sont pas encore assurés. Présentement Poly possède une avance de deux points sur les HEC, la Psycho-Philo et l'Agronomie qui ont toutes des chances de participer aux semi-finales.

Voici le classement:

	J.	G.	P.	BP.	BC.	Tot.
Médecine	8	8	0	33	12	16
Sciences	8	7	1	74	26	14
Polytechnique	7	5	2	37	11	10
Psycho-Philo	6	4	2	31	22	8
Agronomie	7	4	3	26	13	8
H.E.C.	8	4	4	30	36	8
Sciences Sociales	8	3	5	23	37	6
Chirurgie Dentaire	8	2	6	23	53	4
Droit	6	1	5	14	33	2
Pharm.-Optométrie	8	0	8	11	61	0

Si, par erreur, nous avons mal compilé, nous aimerions que vous communiquez d'ici lundi prochain avec Guy Pinard à HU. 6-9331. Le classement qui paraîtra dans le "Quartier Latin" de jeudi prochain sera considéré comme officiel et on ne pourra y faire aucune modification après cette date.

AUX ÉCHECS

Ferdinand Furstner (Poly V) s'est classé deuxième au "tournoi d'échecs ouvert" pour la ville de Montréal à un demi-point du premier. Les tournois se terminaient le 18 février. Félicitations.

DEUX VICTOIRES DES CARABINS

Au début de la saison, nous avons dit que, cette année, les Carabins possédaient de magnifiques chances de s'assurer leur premier championnat depuis moult années: on ne m'a pas cru, et de fait, trois joutes avant la fin de la saison, nous étions au dernier rang.

Mais depuis, les Carabins ne sont pas reconnaissables. Leur jeu a retrouvé cet équilibre qui fait la marque des champions, de sorte qu'ils ont gagné leurs trois dernières joutes dans l'Interuniversitaire, puis, lundi soir, grâce à une victoire de 5 à 4 contre le McGill, ils gagnaient le championnat de l'Interuniversitaire de Montréal.

Selon moi, il y a quatre facteurs importants qui ont amené un réveil soudain: Beudet, Cree, Landreville et Hébert. Régent Beudet nous a donné, grâce à son travail sensationnel dans les filets, une confiance inconnue jusque-là; Eddie Cree nous a fortement surpris et l'expérience qu'il a acquise lui sera grandement utile l'an prochain; Marcel Landreville nous a donné, après un début des plus chancelant, le rendement que l'on était en droit d'attendre de lui; Roland Hébert, depuis la partie du Carnaval, joue en champion. Ajoutez à cela une combativité accrue et vous comprenez le pourquoi de nos récentes victoires. D'ailleurs, dans un prochain article,

nous reviendrons sur le sujet encore plus en détail.

TORONTO (2) — MONTRÉAL (3)
VARSITY: Tory, Mills, Epp, Simpson, Chambers, Hicken, Murchie, Rush, Cherepacka, Fleming, Kennedy, Waller, Warren, Jacobs.

CARABINS: Beudet, Duguay, Hébert, Bastien, Lavigne, Mongeon, Blouin, Landreville, Dufour, Hamel, Lacasse, Bélisle, Verrier, Cree, Boissonneault.

Première période:
UM: Cree (Bastien et Blouin)... 10.15
UM: Verrier (Blouin)... 19.11
Aucune punition.
Arrêts: Tory (13); Beudet (6).

Deuxième période:
UM: Cree (Verrier et Hébert)... 2.17
VS: Murchie (Mills)... 3.23
VS: Chambers (sans aide)... 15.06
Punition: Chambers (19.16).
Arrêts: Tory (13); Beudet (14).

Troisième période:
Aucun but.
Punitions: Lavigne (9.38); Fleming (10.17).
Arrêts: Tory (8); Beudet (11).
Total: Tory (34); Beudet (31).

McGILL (4) — MONTRÉAL (5)

Première période:
UM: Mongeon (Lavigne)... 2.58
McG: Killam (sans aide)... 9.57
UM: Blouin (Verrier)... 10.12
Punition: Jones (13.35).

Deuxième période:
McG: Juliani (Mosley)... 14.30
McG: O'Reilly (sans aide)... 19.58
Punitions: Peter (14.45); Bastien (18.00)

Troisième période:
UM: Hamel (Landreville)... 1.35
UM: Dufour (Hébert et Bélisle)... 12.06
McG: Killam (Barbour)... 12.28
UM: Bélisle (Duguay et Dufour) 18.13
Punitions: Konyk (14.41).
Lavigne (8.05);



La vie a ses bons moments...



MOLSON
La bière de chez nous

TRIBUNE LIBRE

MOI NON PLUS, JE N'AI PAS DE CHANCE

Montréal 16 février 1961

Monsieur Jacques Guay,
Le "Quartier Latin",
2222, ave Maplewood,
Montréal 26.

Monsieur,

Moi non plus, je n'ai pas de chance: de quoi l'article d'un simple inconnu (ni religieux, ni même directeur...) aura-t-il l'air après la parution des trois articles signés respectivement "Père Untel", "XXX, o.p." et "Jacques Guay", et qui couvrent la première page du "Quartier Latin" du 16 février 1961? Oserais-je quand même risquer quelques constatations faites par un étudiant qui n'est pas toujours tout à fait d'accord avec le directeur de "son" journal (on m'avait toujours dit que le "Quartier Latin" était le journal des étudiants de l'Université de Montréal; alors, j'avais cru...). Bref, il s'agit de votre éditorial du 7 février 1961 si finement intitulé: "Et c'est le peuple à genoux qui relève la tête..."

Vous avez certes raison de remercier le sympathique Frère Untel pour ce que son intervention a eu de positif, c'est-à-dire beaucoup. Que chez

nous l'on soit parfois trop conservateur, qu'on tienne parfois trop à certains aspects inacceptables du "Passé", que des laïcs prennent dorénavant la place et l'importance qui doit être la leur: d'accord; ajoutons à cela que notre société mûrit, que les clercs doivent occuper une place qui est la leur: tout cela est l'évidence même. Pourquoi répéter ce que nous savons déjà?

On pourrait cependant vous demander si le Frère Untel est parfait, malgré nombre de qualités indéniables. De même, ne pensez-vous pas que les clercs ont occupé dans le passé (et occupent encore parfois) des positions qui n'étaient pas de leur ressort pour la bonne et simple raison que les laïcs étaient (et sont encore parfois) incapables de remplir convenablement les charges qui auraient dû leur revenir? En toute honnêteté, les laïcs d'aujourd'hui sont-ils en toutes choses aussi à la hauteur qu'ils le prétendent? Ils le seront un jour, certes; mais en attendant...

A votre sujet, je me pose un certain nombre de questions très simples. Exemple: savez-vous qu'on a toujours le clergé et les prêtres qu'on mérite? Vous qui vous plaignez si fort, avez-vous déjà prié pour ce clergé dont vous êtes partiellement mais très réellement responsable? En accusant sans arrêt le clergé, vous finissez par donner l'impression d'être à la recherche d'un bouc émissaire à charger de tout ce qui vous semble aller mal actuellement; or, vous savez très bien que c'est toujours de "ses propres fautes" qu'on charge le bouc émissaire... Un laïc adulte et donc responsable est celui qui est, entr'autres, capable de reconnaître honnêtement ses propres torts. Cela n'excuse nullement les erreurs effectives commises par les autres, il est vrai; mais il n'est pas moins vrai qu'en définitive vous serez jugé sur "vos" fautes et non sur celles de votre voisin. Se remettre en mémoire un certain nombre de truismes oubliés nous ferait le plus grand bien, n'est-ce pas?

"Il ne pourrait s'agir, il ne pourra jamais s'agir, que d'une rumeur": votre ton ainsi que ce que vous dites indique plus clairement qu'il ne l'aurait fallu que vous considérez "d'office" les autres comme étant malhonnêtes. Vous devriez savoir qu'une telle attitude est en soi une authentique malhonnêteté: cela ne fait en général qu'envenimer les choses, tromper les lecteurs et finalement desservir la vérité.

("...") Un démenti officiel qui nous dira bien ce qu'on voudra lui faire dire: si je vous comprends bien, vous soupçonnez (pour ne pas dire "accusez d'office") le clergé catholique de ne pas respecter la vérité. Commencez donc par prouver ce que vous avancez, c'est la moindre des choses lorsqu'il s'agit d'un sujet aussi grave; les suppositions vagues font trop bien le jeu des opportunistes. Quant à moi, je m'étonne de vous voir en contradiction flagrante avec Newman, par exemple. En effet, ce dernier écrivit son "Apologia" avec le dessein unique de répondre à celui qui prétendait que "truth for its own sake need not, and on the whole ought not to be, a virtue with the Roman

Clergy" (1). Qui faut-il croire, Jacques Guay ou Newman?

Depuis longtemps nous vous voyons clamer sur les toits votre terrible manque de liberté: l'expérience prouve que ceux qui font cela sont exactement ceux qui n'ont jamais souffert d'un manque "réel" de liberté. Vous n'aurez jamais assez de liberté "extérieure" pour compenser votre manque de liberté "intérieure"; si vous êtes adulte, il n'y a que "vous" à être responsable de la présence ou de l'absence de votre liberté intérieure. A ce sujet, je trouve le Frère Untel d'une pertinence admirable: "Ce que nous considérons comme une "absence de liberté" est surtout faite d'un manque de courage de notre part" (2). Je ne le lui fais pas dire! "Un manque de courage de notre part": voilà certes un son de cloche inconnu chez vous, le grand admirateur du Frère Untel! N'auriez-vous pas lu ses écrits, par hasard? (3). Or, comment comprendre qu'un homme intelligent sélectionne soigneusement chez un auteur tout ce qui fait son affaire et ferme obstinément les yeux sur le reste? Une telle conception de l'honnêteté me laisse rêveur...

Par ailleurs, si notre société était "en fait" aussi conservatrice que vous le prétendez, soyez certain que vous n'auriez pas fait long feu comme directeur du journal officiel des étudiants de l'Université de Montréal, université dite catholique. Les pouvoirs quasi dictatoriaux dont jouit le directeur du "Quartier Latin" en sont une autre preuve. Tout cela est l'évidence même; or, le malheur veut que l'évidence soit justement la seule et unique chose qui ne se prouve pas...

A votre place, je me méfierais des formules ronflantes qui font très bien comme titre d'éditorial mais qui, dans la réalité, ont le tort impardonnable de ne pas correspondre à grand chose. La grandiloquence ainsi que les formules dont certains se gargarisent avec une satisfaction évidente ne mènent jamais à rien de bon.

Et pour conclure, je vous demanderais pourquoi, dans tous vos articles, vous mêlez si inextricablement l'acceptable et l'inacceptable; un peu plus de calme, d'objectivité et de sympathie réelle envers ceux que vous traitez comme des ennemis améliorerait beaucoup la situation.

Jean Gaul, Lettres

P.S.: L'expérience prouve que les textes qui n'ont pas l'heur de plaire au directeur actuel ne passent pas dans le "Quartier Latin". Ai-je tort de vous l'envoyer quand même? Dans l'affirmative, où les étudiants de l'Université de Montréal devront-ils s'adresser lorsqu'ils auront dorénavant des articles à publier?

(1) J. H. Cardinal Newman, *Apologia pro vita sua* (New-York, Doubleday Image Book, 1956), p. 42. Ailleurs, Newman précise: "I mean to confine myself to one (imputation), for there is only one about which I much care, — the charge of Untruthfulness"; *Idem*, p. 111.

(2) "La Presse", mardi 22 nov. 1960, p. 1.

(3) "Ce n'est plus à 100,000 exemplaires que son message sera répandu, mais au million": Jacques Guay dixit dans "Et c'est le peuple à genoux qui relève la tête..."

PHILATÉLIE RELIGIEUSE

Les participants au Congrès eucharistique de Munich ont pu visiter une exposition intitulée "Les timbres annoncent le Christ". Cent trente collections de timbres à sujet religieux provenant de vingt-deux pays avaient été sélectionnées pour cette exposition et parmi elles une partie de celle du cardinal Spellman, archevêque de New-York. La philatélie religieuse, tant en occupant les loisirs, permet d'apprendre l'histoire de l'Eglise, de connaître la vie des saints, de s'informer sur les lieux de pèlerinages. Ce passe-temps mène à Dieu et à son

Eglise. Les collectionneurs de timbres et sujets religieux peuvent se retrouver au sein de l'Union mondiale Saint-Gabriel-Archange dont le siège est à Vienne (Autriche) mais qui comprend des sections nationales. Cette union vient précisément d'attribuer un diplôme d'honneur à l'Etat de la Cité du Vatican pour la meilleure émission de timbres à sujet religieux de l'année 1959 à cause de "la présentation artistique de très bon goût, la valeur faciale à la portée du grand public et le tirage suffisant des émissions de timbres-postes".

Les «vaches rient» d'la semaine

De Poly on nous apprend que certains industriels domiciliés à Ville Mont-Royal (The Town) auraient décidé d'employer des étudiants et des finissants de McGill plutôt que de l'U. de M., à la suite de la manifestation étudiante contre la sacro-sainte clôture et surtout à la suite du piquetage pro-gouvernemental contre Loyola. God save...

* * *

La scène se passe au Q.L. Sonnerie du téléphone. "Quartier Latin." "J'ai un renseignement pour vous. Saviez-vous que le Grasset avait été vendu aux Soeurs de la Providence?" "Non, pourquoi?" "Pour en faire un Jardin d'enfance," de répondre l'interlocuteur anonyme.

* * *

La rumeur circule au collège ci-haut mentionné que Jacques Guay, un ancien de ces murs, serait en Europe depuis le mois d'octobre à la suite de son renvoi de l'U. de M.

* * *

La chaise en est jetée. Gérard Pepsodent Trépanier poserait sa candidature à la vice-présidence extérieure de l'AGEUM.

* * *

Un collège idéal

Longue Pointe (D.N.C.) — La compagnie des Cinq-Supplices inaugurerait sous peu une institution secondaire nouveau genre. Grâce aux quêtes et octrois gouvernementaux on construirait d'abord, dans l'ordre, une chapelle, une résidence pour les professeurs, une résidence pour les employés, un réfectoire, un auditorium, une salle de communauté et un garage. Il est à noter qu'il n'y a aucun espace prévu pour les élèves et c'est justement là l'inédit, le jamais-vu, l'aspect révolutionnaire de l'institution: les élèves n'y seront pas admis. En effet, nous expliquait un porte-parole de la compagnie, on a trouvé que la pierre d'achoppement à la bonne renommée des collèges et au confort matériel et spirituel des corps professoraux c'est justement les élèves. Sur cette évidence, conscient de sa valeur, notre interlocuteur réintégra le néant d'où il était sorti.

* * *

Syllogismes à l'usage des bien-pensants

Tout problème pose des questions.
Toute question demande une solution.
Donc, tout problème demande une solution.
Une question résolue n'est plus une question du fait que toute question demande une réponse et que ce qui est résolu ne demande plus de réponse.
Or, ce qui n'est pas n'existe pas.
Donc, une question résolue n'existe plus.
D'où un problème résolu n'existe plus.
D'où la solution au problème est de le supprimer.
Or, la cause du problème c'est son existence et le cause de son existence c'est l'existence.
D'où supprimons l'existence, nous supprimons le problème.
Tout homme est un problème en soi.
D'où supprimons l'homme.
Où est l'homme, tuons l'homme!

L'ATELIER UNIVERSITAIRE

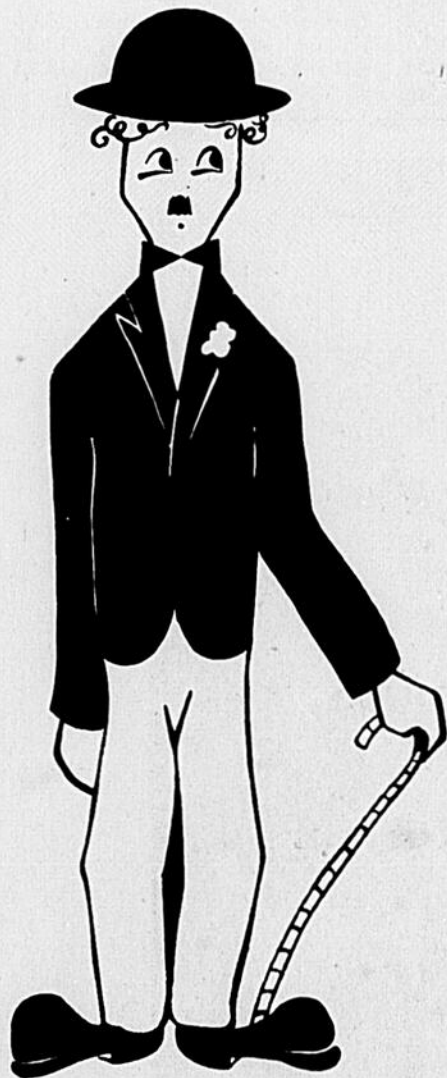
présente

LA
CRUCHE
CASSÉE

les
16
17
18
mars

AU GÉSÙ

farce de Henrich Von Kleist



SAMEDI, 11 MARS,
CINE-CABARET

La Société Artistique invite tous les étudiants à son dernier Ciné-Cabaret pour cette année; après tant de succès, la Société vous a préparé un petit festin: Charlie Chaplin, Pauline Julien... Mmmmmmmmm.